

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

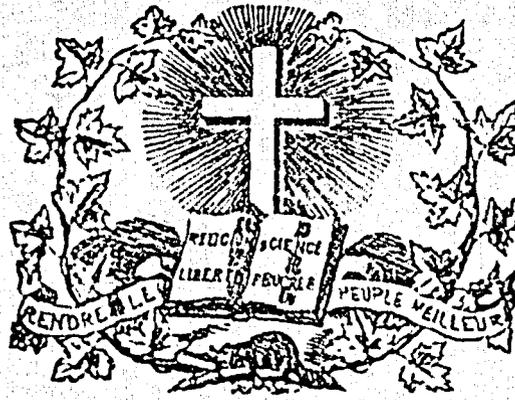
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIV.

Québec (Province de Québec), Septembre, 1870.

No. 9

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésies: Le Maître et l'Écolier, L. Fournier.—*Le Sergent du 50me.* (1).—*Le Guillot.*—*A mes quatre vingt Ans.*—Viennet.—**HISTOIRE.**—Vercingétorix, Eugène Rendu.—*Guerra de Sept Ans.*—Eugène Rendu.—**PÉDAGOGIE.**—Des Facultés Intellectuelles chez les Enfants.—**BIOGRAPHIE:** Charles Alexandre.—**AVIS OFFICIELS.**—Nominations de Commissaires et de Syndics d'Écoles.—Érection, Annexion et Changement de Limites de Municipalités Scolaires.—Diplômes Octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—**PARTIE ÉTRANGÈRE.**—*Quara-tes-unième Conférence des Instituteurs de la Circoscription de l'École Normale Laval.*—Concours Établis par M. l'Inspecteur Alexander dans son District d'Inspection.—**Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec,** pour l'Année 1868 et en partie pour l'Année 1869.—**Bulletin Bibliographique:** France, Belgique et Canada.—**REVUE MENSUELLE.**—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—**Bulletin des Sciences.**—**Bulletin des Statistiques.**—**Bulletin Maritime.**—**Bulletin Minéralogique.**—**ANNEXES:** Nouvel Abrégé de Géographie.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIES.

#### LE MAÎTRE ET L'ÉCOLIER.

“ Qu'il fait sombre dans cette classe !  
Rien qu'un mur gris, un tableau noir ;  
Et puis toujours la même place,  
Et toujours, toujours ce même livre,  
Et toujours ce même cahier !  
Peut-on appeler cela vivre ?  
Moi, je l'appelle s'ennuyer ! ”  
Ainsi parlait, dans son école,  
Un petit écolier matin.  
Le maître alors prit la parole,  
Et lui dit : Quoi ! chaque matin,  
Toujours de cette même chaire  
Répéter la même leçon ;  
Enseigner la même grammaire,  
À ce même petit garçon,  
Qui reste toujours, quoi qu'on fuisse,  
Ignorant, distrait, paresseux !  
Lequel devrait, dans cette classe,  
S'ennuyer le plus de nous deux ? ”  
Tu le vois, l'élève et le maître  
Ont chacun leur joug à charger  
Mon enfant ; mais veux-tu connaître  
Le vrai moyen de l'alléger ?  
Accepte-le du Seigneur même,  
En le portant pour le servir ;  
Aime ton maître comme il t'aime :  
C'est le secret d'obéir.

L. TOURNIER.—(Enfantines.)

#### LE SERGENT DU 50ME. (1)

Nous avions fait grouder la foudre.  
C'était après l'assaut, un soir,  
D'un mungo noirci de poudre,  
La lune sortait pour mieux voir.  
Un vieux sergent du Cinquantième  
Dit au général : “ Nous voici,  
Quatre blessés, blessé moi-même.  
La ville est à nous, Dieu merci ! ”

Sa voix tremblait, mais de faiblesse,  
Tant il avait perdu de sang.  
Le général avec rudesse  
Lui dit d'un formidable accent :  
“ Quelle est cette folle équipée ?  
Ta compagnie est-elle ici ? ”  
Mais montrant sa suite éclabouée :  
“ Pardon, général, la voici ! ”

“ C'est ce qu'a laissé la mitraille :  
Cinq hommes blessés, voilà tout !  
Ce fut une rude bataille,  
Mais les ennemis sont à bout.  
—Retourne au bataillon mon brave, ”  
Dit le général radouci ;  
Mais lui montrant sa suite hâve :  
“ Pardon, général, le voici ! ”

Celui-ci mordit sa moustache.  
“ Mes soldats se sont bien battus.  
Morbleu ! nous avions lourde tâche !  
Enfin les canons se sont tus.  
—C'est au régiment qu'est ta place, ”  
Dit-il au sergent attendri  
Le grognard répond à voix basse :  
“ Pardon, général, le voici ! ”

Son chef mit sa main dans la sienne  
Et l'arrosa de quelques pleurs,  
Puis d'une voix incertaine :  
“ Dieu nous garde d'autres malheurs !  
Amis, l'Aigle qui nous domine,  
Le drapeau manque-t-il aussi ?  
—Non, dit-il ouvrant sa poitrine,  
C'est un lambeau, mais le voici ! (bis.) ”

LE GUILLOT.

(1) Nous avons trouvé dans un almanach cette jolie chanson, le sujet est plein d'une triste actualité.

## A MES QUATRE-VINGTS ANS.

O mes quatre-vingts ans ! je vous avais prévus ;  
 Mais je ne vous dis pas : « Soyez les bienvenus ! »  
 Sans doute, et j'en rends grâce à la bonté céleste,  
 Je vous porte gaiement, et d'un air assez leste  
 Mon front, sous votre poids, n'a pas encore fléchi,  
 Et mes rares cheveux ont à peine blanchi  
 Dans les courses qu'à pied me prescrit l'hygiène.  
 D'un fossé de cinq pieds ma prestesse se rit ;  
 Et dût certain Zoïde en crever de dépit,  
 Les vers que fait jaillir ma verge octogénaire,  
 A qui m'entend n'ont pas l'air de déplaire.  
 Mais si la main du temps m'a faiblement touché,  
 Ce marcheur éternel n'en a pas moins marché,  
 Je suis, bon gré, mal gré, bien forcé de le suivre ;  
 Et plus on a vécu, moins il nous reste à vivre,  
 Car si j'en crois l'extrait, signé par mon curé,  
 Voltaire, quand je vins, n'était pas enterré.  
 J'ai vu ce que jamais n'avaient vu nos ancêtres,  
 L'État changer dix fois de régime et de maîtres,  
 Et quand je vois enfin les hommes de mon temps,  
 Et même mes cadets, souffreteux, impotents,  
 Dont le sourire accuse une bouche édentée,  
 Qui, la tête branlante et l'échine voûtée,  
 Traitent leurs pas pesants sur l'asphalte où je cours,  
 Il faut bien, malgré moi, que je compte mes jours.  
 Hé bien ! soit : je vieillis et souffre sans colère  
 Qu'entre la tombe et moi l'espace se resserre,  
 Quand mon cœur, mon esprit, bravant l'hiver des ans,  
 Ont encore la verdure, le feu de mon printemps,  
 Ce cœur, qu'à trop souvent froissé la calomnie,  
 Bat au nom de la gloire, au saint nom de Patrie,  
 S'attendrit aux récits d'une belle action,  
 Frémit d'une injustice et d'une oppression ;  
 A pour les maux publics des larmes toujours prêtes,  
 Et tressaille d'espoir au chant des grands poètes.

VISSNET.—(Épîtres et Satyres).

## HISTOIRE.

## Vercingétorix

(L'an 52 avant J. C.)

Au sommet de l'un des escarpements du mont Auxois, près de Semur, en Bourgogne, s'élève une statue devant laquelle le voyageur s'arrête avec respect : fier et menaçant, les cheveux soulevés par la tempête, les mains crispées sur la poignée d'un glaive, le héros dont le bronze a reproduit les traits, Vercingétorix, semble invoquer le combat et défier l'ennemi.

Dans ce défenseur de la Gaule contre les Romains, nous saluons le premier Français.

La Gaule est l'ancien nom de la France, et les Gaulois sont nos pères.

De haute taille, la voix rude et retentissante, les yeux ardents, bien que d'une nuance bleue, le corps bariolé, les cheveux tombant en désordre sur leurs épaules et teints en rouge ; toujours prêts au combat, pleins de mépris pour le danger, les Gaulois inspiraient à leurs ennemis l'étonnement et la terreur.

Ils se servaient dans les batailles d'un glaive tranchant, mais sans pointe, d'un épéon durci au feu, de flèches et d'une longue pique ; ils maniaient aussi la fronde. Leur bras gauche portait un bouclier peint de couleurs éclatantes, et leur tête était protégée par un casque représentant un mufle de bête féroce.

Presque toujours en armes, non-seulement ils ne pratiquaient ni le commerce ni l'industrie, mais ils les avaient en dédain et les abandonnaient aux esclaves. C'étaient ces derniers qui exploitaient les salines et les mines, qui fabriquaient les armes et les instruments, qui façonnaient en terre ces ustensiles dont on a conservé des spécimens dans nos musées ; qui tissaient les laines, le chanvre et le lin. L'agriculture même, qui est le premier des arts, était à peu près étrangère aux Gaulois. Dans un pays couvert d'immenses forêts, ils ne demandaient à la terre que des productions strictement indispensables ; la chasse leur fournissait le reste. La guerre était donc toute leur science.

Quant à la religion, bien que proclamant le dogme de l'immortalité de l'âme, elle consistait en pratiques superstitieuses et sanglantes. Les prêtres ou druides rendaient un culte aux forêts, aux lacs, aux montagnes ; ils immolaient à leurs divinités des victimes humaines

sur de gigantesques tables de pierre ou dolmens, dont on retrouve encore de nos jours un assez grand nombre dans les plaines de la Bretagne. Les druides n'avaient d'autres temples que d'énormes blocs accumulés sous les chênes séculaires : ils sortaient de leurs retraites dans les occasions solennelles, pour distribuer le blâme ou la louange, et prononcer des jugements. De temps à autre, lorsque les tribus se réunissaient dans quelque fête nationale, ils se présentaient à elles vêtus d'une longue robe, la tête couronnée de verveine ; puis, accompagnant leurs vers des sons de la harpe, ils chantaient les hauts faits des guerriers et les vertus des ancêtres.

Bien avant l'époque de Vercingétorix, les Gaulois s'étaient signalés par leurs expéditions guerrières.

Sous un chef que les Romains, prenant le titre de *breun* (général) pour le nom d'un homme, ont appelé Brennus, ils envahirent l'Italie et se rendirent maîtres de Rome (390 av. J. C.). Ce fut Brennus qui rapporta de cette fameuse expédition un cep de vigne : quelques années après, on faisait usage de vin dans la Gaule. Plus tard, les Romains eurent leur revanche : César, l'un des capitaines les plus célèbres dont l'histoire fasse mention, traversa les Alpes et pénétra sur notre territoire avec ses formidables légions (58).

Son but était la conquête de la Gaule tout entière ; cependant, malgré son génie et le courage de ses soldats, il lui fallut huit ans pour asservir notre patrie. Parmi les généraux gaulois que César eut à combattre, aucun ne lui résista avec autant de valeur et d'habileté qu'un tout jeune homme, chef d'une tribu des Arvernes (habitants de l'Auvergne), Vercingétorix.

Le jeune chef lutta longtemps contre les envahisseurs de son pays. Une dernière grande bataille décida du sort de la guerre ; cette bataille se donna en Bourgogne, aux environs de Semur. Vaincu après des prodiges de valeur, Vercingétorix alla se jeter, à quelques lieues de là, dans une ville nommée Alesia, qui s'élevait sur une montagne escarpée, le mont Auxois, au confluent de deux ruisseaux (1). César jugea prudent de ne point attaquer cette ville de vive force ; il l'entourna de fossés et de palissades qu'il fit flanquer de vingt-trois forts, afin de contraindre les Gaulois à se rendre, en les réduisant par la famine. Vercingétorix tenta de renverser la première ligne ; sa cavalerie, d'abord victorieuse, mais repoussée ensuite par les légions, fut obligée de battre en retraite, en subissant de grandes pertes. Le jeune général, après cet échec, n'ayant plus que pour trente jours de vivres, réunit tous les chefs qui combattaient sous son commandement, et, leur montrant le seul moyen de salut : « Partez, leur dit-il, avant que les remparts dans lesquels on veut vous enfermer soient achevés par l'ennemi ; répandez-vous dans la Gaule, appelez les tribus aux armes, et venez nous secourir ! »

Ces ordres furent exécutés. De toutes parts les Gaulois s'armèrent. Deux cent quarante mille fantassins et huit mille cavaliers accoururent vers la ville assiégée. La garnison, forte de quatre vingt mille hommes, manquant de vivres, commença à désespérer, quand elle aperçut l'armée libératrice : elle la salua avec une immense clameur. Malheureusement, les fortifications élevées par César formaient entre les assiégés et l'armée qui s'avavançait un obstacle terrible. Des deux côtés, et de la ville même et du camp des tribus gauloises, on tenta d'emporter les remparts ; attaques sur attaques, charges de cavalerie, assauts de fantassins, tout fut essayé, mais en vain.

Enfin, après une lutte dernière et acharnée, Vercingétorix, n'ayant pu fuir ses alliés, entra dans la place, il était prêt à s'offrir comme victime aux vainqueurs. On envoya des députés à César : le Romain ordonna que les Gaulois livrassent leur chef et rendissent leurs armes. Le héros de la Gaule n'hésita pas ; il revêtit sa plus riche armure, sauta sur son cheval de bataille, et, traversant au galop la plaine qui séparait les deux camps, se présenta devant César qui siégeait sur son tribunal. Alors, et sans mot dire, il jeta aux pieds du vainqueur son épée, son javelot, son casque, et demeura immobile.

Tant de grandeur toucha les officiers de César ; mais lui, accablant d'injures le chef glorieux dont le crime était d'avoir défendu son pays, le fit charger de chaînes et garrotter. Vercingétorix resta six ans dans une dure captivité, et n'en sortit que pour servir d'ornement au triomphe du conquérant de sa patrie ; après quoi, César lui fit trancher la tête sur la première marche de l'escalier qui conduisait au Capitole. Le christianisme n'avait pas encore enseigné la pitié aux vainqueurs, qui n'avaient d'autre maxime que cette devise du vieux Brennus : Malheur aux vaincus !

EUGÈNE RENOU.

(Les Français.)

(1) L'Osse et l'Osernin, qui se jettent dans la Brenne, un des affluents de l'Armançon.

**Guerre de sept ans.**

Quelques années après la paix d'Aix-la-Chapelle, éclate la désastreuse guerre de Sept-Ans (1756).

C'était sur l'Océan qu'il eût fallu engager la lutte contre le pays qui était, à cette époque, notre ennemi acharné, contre l'Angleterre ; sur l'Océan, en effet, allaient se trancher les questions décisives. Un habile ministre, Machault, avait remis notre marine commerciale et notre marine militaire dans un état florissant. Nos colonies, Bourbon, Maurice, Saint-Domingue, la Martinique, atteignaient le plus haut degré de prospérité ; la Louisiane et le Canada commençaient à donner de magnifiques produits ; la France, ayant pris possession du vaste bassin du Mississippi, étendait sa domination des rives du Saint-Laurent et des grands lacs à la mer des Antilles. — Dans l'Inde, l'impétuosité aventureuse de Dupleix conquérait à notre commerce quatre provinces et deux cents lieues de côtes, et jetait les fondements d'un grand empire. La France prouvait, quoi qu'on ait pu dire, qu'elle est douée, autant que toute autre nation, du génie des vastes fondations commerciales et maritimes. Qu'à ce moment décisif, elle eût eu un gouvernement moins indigne de sa tâche, et elle saisisait, pour n'y pas renoncer, le rôle auquel a semblé la convier de tout temps son admirable position entre trois mers, le rôle de puissance coloniale de premier ordre ; avec tout autre que Louis XV, les Indes devenaient définitivement françaises.

Mais pendant que le successeur de Louis XIV restait plongé, à Versailles, dans la plus lâche inertie, l'aristocratie anglaise avait à sa tête un homme qui avait hérité de toute la haine de Guillaume III contre notre patrie, un homme qui avait juré d'anéantir nos colonies et notre commerce maritime, afin de pouvoir saluer un jour l'Océan du nom de *Britannique* ; le plus grand orateur et le plus grand homme d'État du XVIII<sup>e</sup> siècle, sorte de Romain moderne qui professait contre la France des sentiments comparables à ceux qui animaient Scipion contre Carthage, William Pitt.

Tout à coup, en pleine paix, une flotte anglaise attaque notre escadre du Canada, et une nuée de corsaires s'élançe contre nos navires marchands qui naviguent sur la foi des traités. Trois cents bâtiments sont capturés ; nos armateurs perdent plus de cent millions de livres (1755).

Devant une telle agression, notre politique était tout indiquée : engager vigoureusement la lutte maritime, et, entretenant avec soin la neutralité des puissances continentales, garder tous nos forces réunies pour un duel à mort avec l'Angleterre. C'était là ce que voulait notre ministre de la Marine Michault ; mais ce n'était pas ce qui plaisait à la marquise de Pompadour. La marquise avait à se venger du roi de Prusse, Frédéric II, qui se moquait d'elle, en chahutant le *Règne des Cotillons* ; elle avait à soutenir, contre ce prince, l'impératrice d'Autriche, Marie-Thérèse, qui s'était abaissée à flatter la favorite en la traitant, dans une lettre de *chère amie et belle cousine*.

De pitoyables manœuvres donnent pour ennemies à la France la Prusse et la Hollande unies à l'Angleterre. La Prusse avait alors pour roi le prince audacieux qui allait fonder la puissance de son pays, ce Frédéric II auquel ses victoires, ses créations militaires, sa passion pour la gloire littéraire ont fait donner le nom de *Grand*.

Frédéric triomphe des chefs incapables que le caprice et l'intrigue mettent à la tête de nos armées. Nous subissons les hontes de Rosbach (1757), de Crevelt, de Minden, grâce à l'impéritie des généraux de Mme de Pompadour. A Rosbach Soubise n'avait pas même su se défendre, et il avait perdu 7,000 prisonniers, avec 63 pièces de canon, presque sans combat. Paris se consolait de ces ignominies par des chansons ; Soubise, fredonnait-on :

Soubise dit, la lanterne à la main,  
J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?  
Elle était là, pourtant, hier math.  
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?

Sur mer, la guerre avait bien commencé pour la France. L'amiral de Gualissonnière avait battu la flotte anglaise auprès de Minorque, et le maréchal de Richelieu avait enlevé une forteresse réputée imprenable, Port-Mahon. Quand Richelieu revint à Versailles : « Ah ! vous voilà, monsieur le maréchal, lui dit Louis XV, comment avez-vous trouvé les figures de Minorque ? on les dit fort bonnes. » Il ne reçut pas d'autre encouragement.

Bientôt le ministre Machault est disgracié ; une tourbe de courtisans qui se sont formés à la guerre navale dans les salons de Versailles s'improvisent amiraux et capitaines ; nos flottes, commandées par ces héros, sont battues et détruites à Gibraltar et à Belle-Isle. Aux

Indes, Dupleix avait été rappelé par suite d'intrigues de cour, et ce grand homme était venu mourir à Paris dans l'indigence. Le gouvernement de Mme Pompadour laissa son successeur Lally-Tollendal, sans soldats et sans vaisseaux. Notre place principale, Pondichéry, n'ayant que 700 hommes contre 22,000, se rend à discrétion. Les Anglais détruisent les murs, les édifices, les forts, et ne laissent debout que les cabanes indiennes : notre empire de l'Inde est perdu.

On essaya de couvrir ce désastre en sacrifiant Lally-Tollendal. Après dix-huit mois de détention et un procès inique, l'ancien gouverneur fut condamné à mort par la Grand-Chambre du Parlement, et conduit au supplice, un bâillon à la bouche. Louis XVI devait réhabiliter sa mémoire.

En Amérique, même abandon des plus merveilleux éléments de colonisation que jamais peuple ait possédés, même indifférence, des plus chers intérêts de la métropole. Un jour, dès l'année 1731, on représente à Louis XV que Québec est la clef du pays, et qu'il y a lieu de fortifier la ville : « On ne pourra pas la fortifier assez, répond le triste prince, pour la rendre imprenable ; il est donc inutile d'y rien faire. » Plus tard, un gouverneur demande des soldats : « Si nous vous donnions un régiment, écrit le ministre, vous ne pourriez pas le nourrir ; d'ailleurs, l'Angleterre en ferait passer deux : il y aurait toujours la même proportion. »

Ainsi délaissés, les Canadiens, ces hardis colons, ces fiers descendants de héros de la guerre de Trente ans, à qui Colbert, en récompense de leurs glorieux services, avait accordé des terres au bord du Saint-Laurent ; ces émigrés restés français de langue et de cœur, après un siècle, au milieu de peuplages sauvages ou d'établissements anglais, les Canadiens ne renouent pas à leur nationalité. En dépit d'un gouvernement inepte, ils sont fidèles à la vieille terre qui a nourri leurs aïeux. Contre 25,000 soldats qui débarquent d'Angleterre, Montcalm n'a que 3,000 combattants. Il défait pourtant les Anglais ; mais, faute de vivres ; il ne peut pousser sa victoire : pour chacun de ces hommes, il n'a que 2 onces de pain par jour et un peu de viande de cheval. Cependant, « nous combattons, écrit-il au ministre qui l'abandonne, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » Quelconque peut porter un fusil se jette sous le drapeau d'un tel chef ; les femmes des officiers accompagnent leurs maris au feu. Une bataille s'engage près du lac Champlain ; six fois les Anglais reviennent à la charge contre les retranchements de troncs d'arbres et de branches improvisés en quelques heures ; six fois ils sont repoussés, et finissent par laisser la moitié des leurs et vingt-cinq officiers au pied de nos remparts.

Mais bientôt le nombre triomphe de l'héroïsme. Louisbourg, les forts Duquesne et Ontario tombent aux mains des Anglais, et le général Wolf vient attaquer Québec. La ville est sans défense. Montcalm se présente pour la disputer à l'ennemi. La bataille s'engage : quatre mille Canadiens contre huit mille Anglais. On se bat avec fureur. Wolf tombe atteint d'une balle en pleine poitrine ; mais Montcalm lui-même est mortellement atteint : « Bien, dit-il, je meurs ; au moins je ne verrai pas les Anglais dans Québec. » — Après Québec, Montréal est contraint de capituler. Et pendant qu'une flotte anglaise apporte contre nos colons de nouveaux renforts, pas un soldat n'est envoyé de Brest pour soutenir cette lutte où sont engagés tout l'avenir colonial, et, par conséquent, les plus grands intérêts de la France : Madame de Pompadour trône à Versailles, et le Canada devient anglais ! (1760).

Ainsi, pendant que le gouvernement de Louis XV descend peu à peu tous les degrés de la honte, des Français perdus au delà de l'Océan, vengent l'honneur du drapeau national. En Europe, au milieu des désastres subis par des généraux incapables, éclatent aussi, disons-le, des traits de courage qui reposent les yeux, de temps à autre, du spectacle des bassesses de Versailles. Dans la guerre de la succession d'Autriche, au siège de Prague, un officier de fortune Chevert, s'adressa aux sergents de son détachement : « Mes amis, leur dit-il vous êtes tous braves, mais il faut ici un brave à trois poils. — Le voilà, ajoute-t-il, en s'adressant à l'un d'eux, le sergent Pascal ; tu vas monter le premier. — Oui, mon colonel. — La sentinelle criera : Qui va là ? Ne réponds rien. — Oui, mon colonel. — Elle tirera sur toi et te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. — Et je suis là pour te soutenir. » Le sergent monte, la sentinelle tire et le manque ; il la tue. Chevert se précipite : Praga est emportée d'assaut.

EGÈNE RENOU.  
(Les Français.)

## PÉDAGOGIE.

## Des Facultés Intellectuelles chez les Enfants.

« Notre âme est au-delà de toute connaissance ;  
 « Elle qui connaît tout, ignore son essence.  
 « L'esprit à l'esprit même est un profond secret ;  
 « Il se sent, il se touche, et ne sait ce qu'il est ! »

Passons rapidement en revue les facultés intellectuelles chez l'enfant et disons quelques mots des *sensations*, de l'*entendement* et de la *mémoire*.

**SENSATION.** — Lorsqu'un objet du monde extérieur frappe nos sens, la trace qu'il laisse en nous s'appelle *sensation*. Les sensations sont absolument nécessaires à la vie physique autant qu'à la vie morale : ce sont elles qui mettent en activité la sensibilité, elles nous apprennent à connaître les objets qui sont hors de nous, et qui peuvent contribuer à nuire à notre conservation. Les agitations et les vagissements de l'enfant qui vient de naître sont autant d'effets qui décèlent ses besoins et ses rapports avec les objets extérieurs ; ses sens sont affectés d'impressions pénibles dans les premiers instants ; mais insiblement ils s'habituent à ces impressions, et dans la suite, ils n'en sont pas trop irrités. Il n'y a que le tact et le sens gastrique qui soient agissants les premiers jours ; à mesure que la vie fait des progrès, les autres sens se développent et deviennent actifs, et l'on voit l'enfant se montrer sensible aux impressions des sons et de la lumière.

**ENTENDEMENT.** — Peu à peu le principe sensitif déploie son énergie, le cerveau acquiert la faculté de retenir les sensations qui lui sont transmises et de se les retracer, la jeune âme compare des idées, et saisit les rapports et forme des *jugements*. La faculté de l'*entendement* est mise en jeu. Le jugement résume en deux classes toutes les sensations que le jeune être éprouve, le *plaisir* et la *douleur*, et dès sa naissance, l'enfant apprécie certains objets au point de vue de la sensation de plaisir ou de douleur qu'il en éprouvera. C'est ainsi qu'il recherche le sein qui l'allait, la nourrice qui le soigne, la poupée qui l'égaie, etc. et qu'il repousse avec la même énergie ce qui doit lui être pénible : la voix qui l'a grondé, l'instrument qui le blesse, etc.

M. Donnè insiste avec raison sur les inconvénients qu'il y a à développer prématurément l'intelligence des petits enfants.

La première dentition étant effectuée le plus souvent avant que l'enfant parle distinctement, nous n'avons pas à insister beaucoup. Cependant, comme quelques enfants font leurs dents très-tard et gazouillent déjà au moment où leurs dernières dents de lait se montrent, il est important de signaler le danger qu'on leur fait courir en cultivant trop tôt leur intelligence. Le cerveau de l'enfant a été comparé avec raison à une cire molle, conservant facilement les empreintes qu'on y applique, et y déterminant par là même un travail qui n'est pas en rapport avec la texture encore peu consistante de cet organe. A plus forte raison, est-il dangereux d'enseigner dès cet âge plusieurs langues et qui peut amener des conséquences graves dans la santé.

**MÉMOIRE.** — La mémoire est la faculté qui conserve le résultat d'une sensation éprouvée. Cette faculté domine chez l'enfant ; c'est par elle qu'il apprend à parler, et c'est celle dont on peut tirer le plus d'avantage. L'enfant se souvient de bonne heure des procédés que l'on a eus à son égard, et en use ou en abuse, suivant son caprice et la faiblesse de ceux qui l'entourent.

Voyez le nouveau-né qui éprouve un besoin : il crie, et comme il est aussitôt satisfait, il reproduit le même cri dès qu'un besoin nouveau, réel ou factice, il crie de nouveau, et pour peu que ses parents faiblissent, il se souviendra d'avoir lassé une première fois leur patience et il les mettra désormais à contribution pour le moindre caprice. Plus tard, les désirs de l'enfant seront plus nombreux, mais ne seront pas plus ardents, et s'il sont inconsidérément satisfaits une première fois, le souvenir de cette petite victoire le rendra plus exigeant une deuxième et une troisième fois.

La mémoire est donc le point de départ des errements de la

volonté chez l'enfant, et il est important de la faire servir de bonne heure à ne lui remémorer que les souvenirs qui lui sont utiles.

C'est ainsi qu'en ne secondant pas les caprices de l'enfant dès qu'ils se manifesteront, on l'obligera à se souvenir des refus réitérés et persévérants qu'il aura subis, et il se résignera alors à ne manifester des besoins que lorsqu'ils seront réels. Lorsqu'il aura obéi à la volonté qui lui commande, une caresse lui sera accordée, et le souvenir qu'il en gardera l'engagera à se conduire de la même manière lorsqu'une circonstance analogue se présentera. On arrivera, par une étude attentive de tous les jours, à utiliser cette faculté au profit de la volonté de l'enfant et de son bonheur à venir.

**IMITATION.** — C'est par la mémoire que l'imitation joue un très-grand rôle dans l'éducation de l'enfant. Les premiers efforts intellectuels consistent à répéter les actes dont il a été témoin et qu'il a retenus ; c'est ainsi qu'on lui apprend d'abord à se servir d'une foule d'objets qui lui sont présentés ; c'est ainsi qu'il arrive à se servir de la parole pour représenter d'abord des choses isolées, séparées, puis des idées de plus en plus complexes. Notre existence entière n'est qu'une suite d'actes imitatifs dont le nombre et la variété sont le plus souvent notre seul mérite. Nous devons utiliser au profit de l'enfant cette tendance qu'il ressent à copier tout ce qu'il voit, et nous attacher surtout à ne le rendre témoin que d'actes louables qu'il puisse imiter avec fruit.

**LANGAGE.** — Avant de posséder le langage articulé, l'enfant, pour manifester les sensations qu'il reçoit emploie l'expression de sa physionomie, ses gestes, ses cris.

Les muscles de la face du nouveau-né sont faibles, le tissu graisseux prédomine : de là, la rondeur des joues, la légèreté des traits, l'absence de sillons et de plis. A l'état de santé et de repos, le visage du nourrisson n'est pas sans expression, comme on l'a dit, il exprime le calme, la douceur et la sérénité. Le bien-être et la joie sont, avec la douceur, les seules expressions que le jeune enfant ressente et traduise sur sa physionomie.

Dans le cas de maladie ou de souffrance, on voit ses traits se contracter d'une façon plus ou moins marquée. Le bien-être se peint sur le visage par l'absence de contraction ; on l'y sent mieux encore qu'il ne s'y traduit matériellement. Le nouveau-né commence rarement à témoigner de la joie, à sourire, à rire avant l'âge de trois semaines ou un mois.

Ce n'est d'abord qu'un simple mouvement des lèvres qui se prononce davantage plus tard ; la physionomie s'épanouit, et cette expression s'accompagne d'éclats de voix répétés et d'une gestulation expansive. Le cri est pour l'enfant auquel manque la parole, la manifestation la plus naturelle et la plus énergique de ses joies aussi bien que de ses souffrances, de ses impatiences et de ses colères. C'est une sorte de voix inarticulée, qui se fait entendre d'une façon plus ou moins forte, sonore et prolongée au moment de l'expulsion de l'air des poumons à travers le larynx, organe essentiel de la phonation. Le larynx du nouveau-né est petit, ses cartilages grêles, ses muscles délicats, ses cordes vocales courtes et étroites.

Les cris de l'enfant naissant sont petits, faibles et plaintifs, surtout lorsqu'il est chétif et dans un état voisin de l'asphyxie. Les impressions variées qu'il reçoit du nouveau milieu où il se trouve subitement placé en sont le mobile. Ces vagissements facilitent l'action respiratoire en favorisant l'expansion des poumons et l'expulsion des mucosités ; mais quand au lieu d'être modérés, ils se prolongent avec violence, il peut en résulter un trouble dans la circulation et une menace d'asphyxie. Un cri sonore et facile est toujours pour le nouveau-né l'indice d'une respiration libre et ample et d'une santé vigoureuse.

Un peu plus tard, les cris sont provoqués par un besoin, un malaise, une souffrance. On reconnaît que les cris de l'enfant sont déterminés par le besoin de nourriture lorsqu'on le voit se calmer en le mettant au sein. La gêne provenant des vêtements dont on l'enveloppe, d'une position mauvaise ou trop longtemps prolongée, dans un berceau mal disposé, amène des cris interrompus qu'une légère diversion fait cesser, mais qui recommencent

tant qu'on n'en a pas supprimé la cause. Le cri de la douleur est remarquable par sa force, sa fréquence, son opiniâtreté, la rapidité avec laquelle les deux temps qui le composent se succèdent, trois ou quatre cris expiratoires précédant une reprise, et aussi par l'expression particulière qu'il donne à la physionomie et l'agitation des membres qu'il accompagne; il peut offrir certaines modifications, suivant les organes souffrants. Il arrive encore que les enfants errent uniquement parce qu'on devine et ne satisfait point assez vite leur désir; ce sont des criaillements d'impatience, de colère, qui ne s'accompagnent que d'une légère accélération du pouls.

Les sons vocaux, qui, au début de l'existence de l'enfant, lui servent à exprimer instinctivement ses sentiments intérieurs, sont bientôt poussés sous l'impulsion de l'entendement que l'exercice et l'éducation des sens et du cerveau ont éveillé.

Au cinquième mois environ, l'enfant fait entendre un son lariné, qui n'est pas encore articulé mais qui est plus qu'un simple cri. Vers le huitième et le neuvième mois, sa voix augmentant sans cesse, il remue ses lèvres à l'imitation de sa mère pour balbutier quelques mots. Les facultés intellectuelles et affectives restées obtuses se révèlent alors par le mode d'expression le plus élevé de la vie de relations: le langage articulé ou la parole.

L'enfant fait d'abord entendre *des voyelles*, que l'oreille distingue clairement les unes des autres.

La prononciation des consonnes se fait d'une façon pour ainsi dire instantanée. La jonction des voyelles et des consonnes constitue les syllabes, les mots, le langage parlé.

« Les premières syllabes que l'enfant articule, à peu près les mêmes dans toutes les langues, fait remarquer M. Louget, sont formées des consonnes labiales *p, b*, des nasales *m, n*, et de la voyelle *a*.

Son premier mot est un mot de reconnaissance pour sa mère, qu'il désigne *mamma*. C'est en même temps l'annonce de l'existence individuelle qui doit isoler l'enfant de celle qui l'a élevé et entouré d'amour, le placer de plus en plus en relation avec la nature extérieure, au milieu de laquelle il puisera des sensations nouvelles, des idées, des jugements, et dont l'étude bientôt attentive devra, en multipliant la somme de ses connaissances, développer ses facultés morales, donner à sa volonté un élan utile et affermir sa connaissance. »

On remarque que si l'enfant prend l'habitude de mal articuler certaines syllabes, il la conserve pendant longtemps, et quelquefois toute la vie. Il est donc essentiel de l'accoutumer dès ses premières paroles à articuler convenablement les syllabes qui sont prononcées devant lui.

Le soin et la patience que l'on apportera dans l'éducation de son langage pourront le préserver du *bégayement*, du *zézayement*, et du *grassement*. On sait quelles difficultés il y a à vaincre plus tard, pour faire disparaître l'un de ces défauts s'il a été contracté.—Journal d'Éducation de Bordeaux.

## BIOGRAPHIE.

CHARLES ALEXANDRE.

En parlant ici de l'homme éminent que vient de perdre l'Université, je n'ai point à craindre de paraître aux lecteurs de la *Revue* remplir avec la solennité accoutumée une sorte de rite funèbre. Bien qu'il se soit écoulé près d'un mois depuis le jour de cette mort, l'émotion mal dissimulée d'un deuil toujours présent, trahirait plutôt la vivacité d'un sentiment personnel, si le mérite de M. Alexandre n'était pas au-dessus de l'éloge, et si cette haute physionomie n'appartenait à l'Université tout entière, comme sa plus complète représentation.

Je laisse volontiers à d'autres le soin de raconter la vie de l'homme, celle du professeur, celle du savant. Il ne m'appartient pas de rappeler l'autorité de ses jugements, de peser la valeur de ses ouvrages. Je me propose simplement de dire quel

fut l'esprit, quel fut le cœur de celui qui, pour moi, était hier encore un ami, autant que ce titre est concédé à la vénération du disciple et à une piété filiale.

Né à Amiens en 1798, dans une situation sociale des plus modestes, M. Alexandre est mort à Paris, en 1870, inspecteur général honoraire de l'Université, membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, commandeur de la Légion d'honneur. Peu soucieux, d'ailleurs, des emplois élevés, des honneurs et de la réputation que les hommes décernent, il ne désira que d'être couché, sans aucun appareil qui rappelât ses succès, au cimetière Montparnasse, près de sa mère. Si la mort l'eût surpris à l'étranger, il avait arrêté qu'on l'inhumât au lieu même où la main suprême l'aurait frappé. Tant il s'effrayait, dans son humilité profonde, d'agiter quelque poussière ou de soulever un vain bruit! À l'opposé de ces testateurs fastueux dont l'avarice, connue de tous, éclate en générosité publique à l'heure de la mort, il voulut que la fortune qu'il avait acquise par son travail, redescendît doucement, non sur les plus proches, mais sur les plus humbles, les plus ignorés d'entre les siens.

Conclusion caractéristique. La fin rejoint le commencement; toutes les dernières pensées retournent au début. Cette vie est une. Mûre dès les premiers signes de la raison, elle a gardé jusqu'au bout la candeur de l'enfance. Là fut une intelligence qui se possède, une conscience qui se tient toute. Image de cette Université du dix-neuvième siècle, disais-je, qui, sortie du peuple pour instruire les riches et les puissants, reste étrangère aux illusions de la vie, aux pompes mondaines, se garde simple de cœur et volontiers retourne au peuple!

M. Alexandre naquit avec l'Université, grandit comme elle. Quand s'essaya-t-il à balbutier les paroles classiques? On ne le peut dire. Si l'hypothèse de Pythagore n'offensait pas sa foi chrétienne, je verrais dans ces dons natifs de son intelligence le legs de l'ancienne doctrine éclipse. Tout enfant, il parle latin et s'y complaît tellement qu'il en oublie sa langue maternelle. Sa mère l'envoie par la ville faire quelque emplette, et, chez le boulanger, ou la mercière, il s'exprime étourdiment en latin, dont mal lui arrive. Il est incorrigible sur ce défaut, qui le suivra: s'il ne continue pas de parler latin, il l'écrira.

En 1809, tandis que nos troupes épuisaient à Eckmühl, Esslingen et Wagram la fortune de l'Empire, celle de la jeune Université se préparait, et M. de Vatimesnil, ministre de l'intérieur, ne fut pas médiocrement surpris, lorsque, assistant à la distribution des prix du lycée d'Amiens, il vit tous les premiers prix de la classe de rhétorique remportés par un enfant de onze ans. Mais, quel ne fut pas son étonnement, lorsque cet enfant, de taille petite, chétif de corps, faible de complexion, d'aspect timide, s'avança sur l'estrade des professeurs et récita, comme son ouvrage, une traduction en vers latins des deux premiers chants de *Vert-Vert*.

Sans doute, lorsque M. Alexandre s'exerça plus tard à remanier la traduction latine, donnée jadis par Castillon, des *Oracles sibyllins*, et qu'en exprimant de son propre fonds la traduction des quatre nouveaux livres, découverts par le cardinal Mai dans la bibliothèque Ambrosienne, il lutta contre l'élégance facile du prélat romain, et le vainquit par la force du sens... il dut plus d'une fois regarder en souriant les premiers essais de sa muse latine. Mais de moins sévères que lui seront frappés de l'expérience qui s'y décode, des traces d'une connaissance approfondie des auteurs et d'un sentiment aussi précoce de la bonne latinité. Afin de n'être point suspect de choisir à dessein un des plus heureux passages et d'atténuer les fautes du jeune auteur, je reproduis sans observations quelques vers du commencement du poème:

Tu, quam continuo charitum chorus orbe coronat,  
Que stropium mundi fugiens turbatoque tumultus  
Arte micans nulla; raro que sociore junctos  
Austeris comites virtutibus addere noscis  
Ingenitque sales lepidos vultusque serenos;

Illustris vitam miserandaque fata volueris,  
Dicere quum jubeas, operi, precor, annue tanto.  
Tu mihi, Musa, fave, concentus dirigo nostros,  
Illecebrasque rudi indulgens transmittite poetae  
Quels, tristes olim solans testudine amores,  
Sultanae nimis heu ! tenera sub tartara missae  
Barbitio aetium questus resonare docebas . . .

L'aventure fit grand bruit. Les journaux s'en emparèrent. Les vers latins du lauréat d'Amiens coururent de main en main et eurent les honneurs de la publicité. Les pensions de Paris s'empresèrent autour de la famille, et, l'année suivante, le jeune Charles faisait sa seconde dans l'établissement scolaire de la rue des Postes, qui s'est appelé depuis le collège Rollin. Les protecteurs enthousiastes ne lui manquèrent pas, au nombre desquels l'abbé Thibaut, proviseur de Saint-Louis, dont le zèle lui valut, par l'intermédiaire de Dussault, l'appui efficace du *Journal des Débats*. Aussi ne demoura-t-il que six mois au collège de Langres, où il professait la seconde, à dix-huit ans, au sortir de l'école normale. De Nancy, où on lui confia la rhétorique, il vint à Paris : le collège royal Louis-le-Grand lui offrait une de ses divisions. A vingt-deux ans, il était nommé professeur titulaire de rhétorique à Saint-Louis ; à trente-deux ans, professeur du collège Bourbon.

L'estime qu'il inspirait à ceux de son âge n'était pas au-dessous de cette brillante fortune. A l'âge de quinze ans, il reçut de l'acclamation de ses camarades le prix d'honneur qui lui était refusé au grand concours. Il menait de front les travaux d'érudition classique et les devoirs du professorat. Il fut, dès le début de sa carrière, l'un des collaborateurs les plus actifs de M. Lemaire dans sa grande collection des classiques. Lorsque l'*Histoire naturelle* de Plinier parut par ses soins, il effaça de sa plume, sur l'épreuve de la préface, son propre éloge tracé par l'éditeur. Il préparait dès lors son dictionnaire grec, en collaborant au dictionnaire de Planche. Il faisait accomplir à la lexicologie un pas considérable, en unissant à une science très-étendue et très-réfléchie un art plein de ressources pratiques. Son dictionnaire grec-français, l'un des joyaux de la grande librairie qui fondait en même temps son camarade d'école normale, cet homme de haute raison et de grand courage, M. Hachette, rendit aux études un service immense, et est demeuré le type de la lexicologie classique. Bien qu'un autre professeur d'une science consommée, d'un mérite rare, d'une puissance de travail extraordinaire, M. Courtaud-Divernèresse, ait donné depuis un dictionnaire français-grec d'un plan beaucoup plus vaste et d'une substance beaucoup plus abondante que le dictionnaire français-grec d'Alexandre, son œuvre, estimée des savants, n'a pu présenter au même degré les qualités d'ordre, de clarté, de sobriété que réclame avant tout l'usage scolaire.

Dans ses travaux d'érudition pure, le *Pléthon*, les *Oracula Sibyllina*, la publication entreprise avec M. Hase, pour l'Académie des inscriptions, des historiens grecs de croisades, . . . M. Alexandre devait porter les mêmes qualités de rigueur et de méthode, qualités inhérentes à son esprit, et qui firent de lui le type du maître, comme elles donnèrent un caractère typique à tous ses ouvrages. Le plus complet, le plus important de tous, est sa double édition des *Sibyllina*, grec, latin et notes, avec un volume de traités latins qui reste l'œuvre maîtresse en cette matière. Sa première édition proprement dite des *Oracles Sibyllins* parut en deux fois, 1842-1853. Le volume des *Eccursus* est de 1856, et forme avec l'édition de 1869, un ensemble complet.

On voit, par cette dernière date, que M. Alexandre travaillait, il y a peu de mois encore, à cette sorte de testament scientifique qui forma la conclusion de l'ouvrage sous ce titre : *Notae sive editoris curae postremae ad libros omnes Sibyllinos*. L'ensemble de cette œuvre, plus connue en Allemagne qu'en France, et qui n'a pas encore produit tous ses résultats, avait été pour lui la préoccupation grave de sa vie entière. Poursuivi de l'inquiétude de mourir avant d'y avoir mis la dernière main, il laisse percer dans sa préface finale sa satisfaction d'y être parvenu :

"Quod si quis me roget, cur qui olim tandem istis immoratus sim vaticiniis, sero nunc, tanquam unum canere edoctus, ad idem redeam argumentum, dicam ad merendum bene de scientia suam cuique opellam sufficere ; pauperi colonio satis esse si parvum agrum probe colat. Adam, exiguum licet, hunc fundum proventu non carere ; et habere, quas praecipue metere juvet, sacrae etiam doctrinae fruges."

Les inductions, en effet, que l'on peut tirer d'une partie de ces textes, qu'il est juste de faire remonter, avec M. Alexandre, au second siècle avant l'ère chrétienne, sont tellement graves, qu'il a légué à de plus jeunes que lui, et sinon à de plus hardis, du moins à de plus téméraires, le désir d'en tirer toute la moelle, et que, malgré les réserves gardées par respect et par prudence, il a cru devoir retirer d'avance toutes celles d'entre ses opinions qui se trouveraient contraires à la doctrine de l'Église : "His in notis et in reliquis hujus operis partibus si quid mihi exiit quod a sanctae catholicae Romanae Ecclesiae doctrina vel minimum abscedat, id omne volens repudio et pro non scripto haberi precor. Nicææ ad Alpes, die 20 martii, 1869."

Il était dans une piété profonde, et qui allait, dans cet esprit si méthodique et si ferme, jusqu'à l'observation rigoureuse de la règle. Mais cette sévérité pour lui-même et cette foi énergique n'excluaient ni la tolérance, ni la liberté d'examen, ni l'amour de toutes les autres libertés, y compris la liberté politique. L'homme naturellement et vraiment libre est obligé de s'entourer lui-même de barrières et de digues. Et il arrive que le passant qui regarde d'un œil distrait confond l'indigement avec le fleuve, prend pour un instinct du dogme et de la règle le trop de pétulance native.

Galicen en religion sans les illusions gallicanes, libéral en politique sans les illusions politiques, ainsi se complétait cet universitaire qui avait l'horreur du moi de l'école, ce savant accompli qui répétait souvent qu'il s'était trompé de route quand il avait pris celle du grec et de l'Institut. Jamais un plus inébranlable attachement au devoir, à une vie consue de devoirs, de règles tracées avec sa grande écriture, ne s'est allié à une plus libre indépendance de jugement et d'allure, à une observation plus impitoyable, à une ironie plus fine sous sa douceur, à un esprit plus redoutable. Le tout cédant à une pente vers l'inconnu, vers l'accident, vers la conversation piquante et de hasard, vers la flânerie à travers l'émigration, ou le livre, ou la ville, ou ces contrées voisines et amies qui sont pour le savant comme sa ville.

Une chute qu'il fit au mois de novembre dernier et qui a sans doute hâté sa mort, l'obligea de garder la chambre tout cet hiver, et l'une de ses remarques fut que pour la première fois depuis cinquante ans, il ne figurait pas dans les émeutes où se plaisent ces bons Parisiens quand on les sangle trop matin, et où la hauteur de la stature, devenue bien différente de ses débuts, l'avait souvent signalé au crayon des Daumiers de la place publique.

Il éprouva un autre regret bien plus vif : celui de ne pouvoir, comme les autres hivers, s'aller récréer le cœur et la tête à Nice, à Turin, à Florence, vivant, voyageant, étudiant, écrivant au jour le jour, à bâtons rompus, comme il le fait entendre dans cette lettre datée de Florence, le 14 mars 1868 :

"... Ne vous étonnez pas, je vous prie, des lenteurs de ma correspondance : je me lance quelquefois hors de Florence, mon quartier-général, pour de petites excursions, par exemple ces jour derniers à Sienna. Je ne suis pas artiste, et ce qui m'intéresse le plus, même dans les objets d'art, que je vais admirer comme tout le monde, ce sont les souvenirs historiques qui s'y rattachent. De là vient que je m'adresse autant à un vieux palais délabré d'ancien podestat ou à une vieille salle de conseil de quelque ancienne république toscane qu'aux riches galeries du palais Pitti. J'ai acheté et je parcours quelques histoires bien élémentaires de ce pays, et cela m'aide à comprendre beaucoup de choses que je reçois, une inscription en lettres romanes ou gothiques, un écusson à moitié effacé, une date qui m'étonne et rectifie mes idées sur un monument que je croyais moins ancien

ou plus ancien. Ce sont les amusements d'un scholar qui pourtant n'a jamais eu la prétention d'être un antiquaire, ni, comme on dit aujourd'hui, un moyen-âgiste."

Je demande la permission de citer encore quelques lignes de cette lettre, exemple entre mille de cette causerie fine, aisée, abondante, libre surtout et sans façon, quoique de la bonne façon :

"Quant à vous, monsieur, j'aime à vous voir ce goût prononcé pour les origines de notre langue; je le partage volontiers, et c'est avec plaisir que je le vois aujourd'hui se répandre parmi les hommes instruits, ce qui n'empêche pas les plaisantes erreurs dont vous m'envoyez un extrait fort amusant, non pas fort étonnant, les plus gros savants, et à plus forte raison les demi-savants qui pullulent, étant sujets à d'étranges balourdises. Je ne sais pas d'homme, prétendu littérateur, qui en ait autant commis et de plus corsées, que ce pauvre Charles Nodier, qui avait pourtant son genre de mérite. Il en est bien échappé de grosses, et de très grosses, à Ménage lui-même! Pourquoi pas à Génin? et à un homme d'esprit que..."

Que je ne nommerai pas, parce qu'il est, mon cher lecteur, l'un des écrivains que vous aimez.

Je ne suis pas artiste, écrit M. Alexandre. Il se trompe. Il avait au plus haut degré le sens artistique et, ce qui est autre chose, le sens artiste. Je lui montrais un jour l'un de ses confrères qu'il ne connaissait pas, membre de l'Académie française, romancier, auteur de théâtre, ce qu'on est convenu d'appeler un artiste:—Qu'il est épais! me dit-il. Mot qui eût fait sourire un observateur superficiel de cette énorme charpente osseuse sous laquelle l'esprit s'enfermait souvent comme sous une carapace. Mais comparaison très juste au fond. Celui-ci était l'artiste, qui avait la science et la conscience de l'art, en connaissait la base et la hauteur, en percevait le sens et en caressait avec intelligence le chatolement.

La maison où il habitait à Paris est située derrière le nouvel opéra, en face des obélisques chers à M. Garnier... Ah! si M. Garnier eût entendu juger ses restitutions de l'antiquité par ce dilettante doublé d'un penseur et d'un savant!

Tel fut cet esprit haut et juste, ce cœur droit et sain, l'une de ces fines dont l'influence supérieure produit où elle s'exerce le plein et le calme.

JEAN LAROCQUE.

(Revue de l'Instruction Publique.)

## AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

### NOMINATIONS.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 31 août dernier, nommer M. Joseph Godin professeur adjoint à l'École Normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. Arthur Duval, démissionnaire.

### INSPECTEUR D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 15 juin dernier, nommer Joseph A. McLoughlin, écuyer, inspecteur d'écoles pour la population protestante des Comtés de Shefford, Brôme et Missisquoi, dans le district judiciaire de Bedford, en remplacement de Dr. Parmelee, démissionnaire.

### COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 31 août dernier, nommer commissaires d'écoles :

Comté de Chicoutimi: Oulatchouan.—MM. Jean-Baptiste Parent et Joseph Villeneuve en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Gaspé: Miguasha.—M. Alexandre Labilloy en remplacement de d'Archibald McEwen.

Comté de Québec: Valcartier.—MM. William Goodfellow, Michael Maher, John Hopper Ireland, James Barna et Charles Fitzpatrick.

Comté de Rimouski: Ste. Flavie.—MM. Pierre Giroux, M. D., et Jean-Baptiste Saucier, J. P., en remplacement de MM. Jérôme Gagnon et Philippe Plante.

Comté de Rouville: St. Paul d'Abbottford.—M. François Brunelle en remplacement de M. Olivier Patenaude.

Comté de Wolfe: Wolfestown.—Le Rév. Napoleon Francoeur et M. Francis Gormly en remplacement d'eux-mêmes.

Comté d'Yamaska: St. François.—Le Rév. Jules Paradis et M. Edouard Despins en remplacement de M. Jean Baptiste Maher et M. Edouard Dupuis.

### SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté d'Hochelega: Village St. Jean-Baptiste.—Joseph Clearibue, Ecr. en remplacement de M. John Bridgeman.

Comté de Chicoutimi: Chicoutimi.—Robert C. Blair, Ecr., M. D. et Grant William Forrest, Ecr., en remplacement de l'Hon. D. E. Price et de M. James Alexander.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 27 septembre dernier, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 45e et la 136e clause du chapt. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, faire les nominations suivantes de Commissaires et de Syndics d'écoles :

Comté d'Arthabaska: St. Norbert.—MM. Ferdinand Bécotte et Narcisse Talbot en remplacement de MM. François Larivière et Narcisse Talbot, et M. Onézime Massé et remplacement de M. Fidime Lemieux.

Comté d'Arthabaska: Stanford.—Louis Joseph Gravel, Ecr., M. D. en remplacement de J. A. L. St. Germain, écr., et Léon Thibodeau, écr., en remplacement de M. Casimir Vallières.

Comté de Charlevoix: St. Siméon.—MM. Michel Tremblay et Epiphane Bellay en remplacement de MM. Sraphin Guérin et Antoine Boucher Belleville.

Comté de Joliette: St. Alphonse.—M. Ludger Robichaud, écr., en remplacement de M. Joseph Lepage.

Comté de Saguenay: Tadoussac.—MM. Onésime Bouliane, Joseph Etienne Dufour, Moïse Fortin, Joseph Caron et Michel Dufour en remplacement de MM. William Manning, Eugène Tremblay, Epiphane Brisson, Luc Maltais et François Bourgeois.

Comté de Terrebonne: St. Hippolyte.—MM. Evariste Lantier, Joseph Dagenais, John McLaughlin, Louis Maillé et Alphonse St. Germain.

### ERECTION, ANNEXION, ET CHANGEMENT DE LIMITES DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 31 août dernier, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 15e clause du chap. 15e des Statuts Refondus du Bas-Canada, annexer la partie nord-est des troisième et quatrième rangs du Canton Viger (Comté de Témiscouata) depuis le trente sixième lot jusqu'au Canton Denonville, à la municipalité scolaire de St. Epiphane de Viger, dans le même comté.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la huitième clause du chap. 51 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du vingt sept Septembre dernier, ériger une nouvelle Municipalité Scolaire, dans le Comté de Gaspé, sous le nom d'Anse à Faleau, et avec les limites suivantes savoir: depuis la propriété de Thomas Savage inclusivement au Sud-Est, et ainsi courir au Sud-Ouest jusqu'à la ligne du Grand-Etang exclusivement formant une distance d'environ cinq lieues sur une profondeur de deux milles.

Le Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 27 septembre dernier, a décidé que l'Ordre en Conseil de vingt-neuf Mars dernier soit modifié comme suit, savoir: "Que le lot numéro vingt et un de Tingwick soit annexé à la Municipalité Scolaire de Chénier, les trois habitants qui y résident se trouvant très-éloignés de Tingwick, tandis qu'ils ne se trouvent qu'à vingt arpents du village de Chénier."

Le Lieutenant-Gouverneur a décidé par Ordre en Conseil du 27 septembre dernier, sur la demande de MM. David Black, Robert Miller, Andrew Miller, William Miller, sen., William Miller, Jr., John Wood, William McAdam, James Ross McAdam et Andrew Hodge, que l'Ordre en Conseil du vingt et un Août 1868 soit révoqué, et que les terres possédées par les dits propriétaires et qui ont été par la dit ordre annexées à la Municipalité de la paroisse de St. Jérusalem soient réannexées à celle de St. Canut, le changement effectué par cet Ordre n'ayant pas produit les avantages qu'ils en attendaient.

### DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE STANFORD.

École élémentaire, 1re classe (A).—Mlle Eralice G. Welsb.

Ecole élémentaire, 2e classe (A).—Mlles. Mary J. Flinn, Mary Stevenson, et Abbie A. Cleveland.

C. A. RICHARDSON,  
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1re classe.—(A) M. Edward Thos. Chambers et Mlle. Fanny Cowan.

Ecole élémentaire, 2e classe.—(A) M. Edward D. Cruikshank et Mlle. Elizabeth Hall.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, SEPTEMBRE, 1870.

### Quarante-unième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

SÉANCE DU 27 AOÛT 1870.

Présents : Le Révd. M. T. A. Chandonnet, D. D., Principal de l'École Normale Laval, F. E. Juneau, Ed. Carrier, Eers. Inspecteurs d'Écoles MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, M. W. O'Ryan, T. Deschesne, D. McSweeney, Frs. Fortin, J. B. Dugal, X. Rousseau, J. F. Letellier, A. Esnoul, F. Parent, W. Fortin, P. Provencal, F. X. Pagé, S. Fréchette, Joseph Létourneau et Frs. Simard. Le Président et le Vice-président étant absents, M. F. X. Toussaint fut appelé à présider temporairement.

Le procès-verbal des délibérations de la dernière séance fut lu et adopté.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année suivante et le résultat fut comme suit :

Président : M. Joseph Létourneau ; Vice-président, M. F. Letellier ; Secrétaire, M. F. Simard ; Trésorier, M. J. B. Cloutier ; Conseillers, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Dugal, T. Deschesne, M. W. O'Ryan, Frs. Parent, D. M. McSweeney, C. Dufresne et N. Thibault.

M. Frs. Simard fit une lecture intitulée, "Quelques réflexions sur le salaire des instituteurs."

Le sujet : "Comment doit-on traiter les Instituteurs qui s'offrent au rabais?" fut discuté par MM. les professeurs F. X. Toussaint, N. Lacasse et M. l'inspecteur Juneau. M. le Principal donna aussi les plus claires explications sur le sujet.

La discussion peut se résumer ainsi :

La malheureuse parcimonie trop souvent employée par un grand nombre de commissaires est la cause souvent immédiate de la diminution des salaires qui est une des plus grandes plaies dont souffrent les instituteurs.

Le nombre des instituteurs qui s'offrent au rabais est heureusement très limité.

Ceux qui respectent leur profession d'Instituteur comme ils le doivent, se gardent toujours de s'offrir à un salaire plus bas que celui qui se donne dans chaque arrondissement et de forcer par là des confrères à se sacrifier eux-mêmes ou à se laisser congédier par MM. les commissaires.

On ne doit pas considérer comme s'offrant ou se donnant au rabais l'instituteur qui s'engage à un salaire moindre que son prédécesseur lorsque celui-ci a été préalablement remercié pour quelque raison que ce soit.

L'Instituteur qui sait se faire aimer et s'attirer la confiance des commissaires et des contribuables conserve généralement son salaire et parvient très-souvent à le faire augmenter.

M. le Principal sut intéresser vivement l'auditoire dans une longue dissertation sur la meilleure méthode d'enseignement de l'agriculture dans les Écoles Normales.

À la prochaine Conférence, M. J. B. Cloutier continuera son intéressante étude sur la Botanique, et M. Norbert Thibault lira un essai sur les Historiens du Canada.

Le sujet suivant sera discuté : "Jusqu'à quel point l'enseignement de l'agriculture pourra-t-il être utile dans nos écoles?"

La séance fut ajournée au dernier samedi de janvier prochain, à neuf heures du matin.

JOSEPH LÉTOURNEAU,  
Président.  
FRS. SIMARD,  
Secrétaire.

### Concours établis par M. l'inspecteur Alexander dans son District d'Inspection.

Voyant qu'il y avait beaucoup de négligence chez un grand nombre d'institutrices et de parents chez les enfants, j'ai cru que le meilleur moyen de remédier à cet état de choses était de trouver le secret de stimuler l'émulation non-seulement chez les élèves, mais aussi chez les institutrices et les instituteurs. Voici ce que j'ai entrepris : j'ai fait concourir ensemble les élèves de toutes les écoles modèles de mon district. Pour ces écoles j'ai divisé la grammaire et l'arithmétique en trois divisions. Pour les écoles élémentaires, j'ai fait concourir les élèves de chacun des comtés de mon district séparément, donnant dans chaque division, trois prix aux trois meilleurs élèves de chaque comté. De plus, j'ai fait concourir ensemble les enfants de chaque paroisse, donnant un prix dans chaque division au meilleur élève de chaque paroisse. Comme je suis satisfait du résultat de ce concours, je me propose de le continuer tous les ans, bien que ça exige de moi un surcroît de travail. Pour encourager les professeurs, j'ai promis de faire connaître sur les journaux les noms de ceux dont les élèves remporteraient quelques prix ; c'est pourquoi vous verrez à la suite du nom de chaque élève le nom de son professeur.

Voici maintenant la liste des prix qui ont été gagnés dans ce concours.

#### ÉCOLES MODÈLES.

**Grammaire.**—1ère division—1er prix Victoria Bergeron, de Warwick, (élève de Madame Tessier ; cette dame quoiqu'elle n'enseigne que dans une école élémentaire, a demandé à faire lutter son élève sur la grammaire avec ceux des écoles modèles ; elle a remporté la palme). 2e Zélie Martin, de l'Académie de Roxton, M. Bellerose professeur. 3e Onésima Collette, de l'Académie de Roxton, M. Bellerose, professeur. 2ème division—1er prix Lumina Dussault de l'Académie de Roxton, M. Bellerose prof. 2e Victor Côté, de Stanfold, Mlle Henriette Bergeron, institutrice. 3e Eluire Décoateau, de Kingsey, Mlle Pétronille Bourque, institutrice. 3ème division—1er prix Emma Thibodeau, de Kingsey, Mlle Pétronille Bourque, inst. 2e Ovide Barrih, Arthabaskaville, Mlle Lacerte, institutrice. 3e Victoria Dauphinnet, de Roxton, M. Bellerose, professeur.

**Arithmétique.**—1ère division—1er prix Onésima Collette, de Roxton, N. Bellerose professeur. 2e Mary Brown, Arthabaskaville, Mlle Lacerte institutrice. 3e Zélie Martin et Sôyérine St. Laurent, de Roxton, M. Bellerose, professeur. 2ème division—1er prix Symphonose Bernier, de Stanfold, Delle Henriette Bergeron, institutrice. 2e Alma Alexander, de Roxton, M. Bellerose, professeur. 3e Lumina Dussault de Roxton, M. Bellerose, professeur. 3ème division—1er prix Philippe Clément, de Roxton, M. Bellerose, professeur. 2e Walter Alexander, de Roxton, M. Bellerose, professeur. 3e Victoria Dauphinnet, de Roxton, M. Bellerose, professeur ; Marie Marcoux, François Nadeau, Année Brunelle, tous trois de Stanfold, Delle Henriette Bergeron, institutrice.

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.—COMTÉ D'ARTABASKA

**Grammaire.**—1ère division—1er prix Elmina Cantin, de Chenier, Madame Noël, institutrice ; 2e Adée Boulet, de Warwick, Madame Tessier, institutrice ; 3e Alida Dorais, de Warwick, Madame Tessier institutrice. 2ème division—1er prix Azélie Allaire, de Warwick, Madame Tessier institutrice ; 2e Abondine Perreault, de Chenier, Madame Noël, institutrice ; 3e Henriette Drouin de Stanfold, Madame Fortier institutrice.

**Arithmétique.**—1ère division—1er prix Catherine Cushing. Sen. Catherine Cushing, Jun., et Eliza Cushing, tous de Chenier, M. W. H. Joohey, professeur ; 2e Elmina Cantin et Ellen Joohey, de Chenier, Madame Noël, institutrice. Victoria Bergeron et Alida Dorais, de Warwick, Madame Tessier, institutrice, 3e Eugénie Côté d'Arthabaskaville, Mlle Delphine Bergeron, institutrice, Marie Thérien, de St. Norbert, Mlle Adèle Dussault, institutrice. 2ème division—1er prix Adée Boulet, de Warwick, Madame Tessier, institutrice ; 2e Appollinaire Chagné, de St. Christophe, Mlle Auger, institutrice ; 3e Marie Dupuis, de Chester Est, Mlle Adélaïde Morrissette, institutrice ; Wilbrod Germain, de Warwick, Mlle Julie Hamel, institutrice.

#### COMTÉ DE DRUMMOND.

**Grammaire.**—1ère division—1er prix Giles Pinard et Henriette Paradis, de St. Germain, Mlle Philomène Laforce, institutrice ; 2e Eugénie Paré et Emma Caza, de St. Germain, Mlle P. Laforce, institutrice, Marie Lemire, de St Bonaventure, Mlle Adeline Caza, institutrice. 2ème division.—1er prix Ida Paradis, de St. Germain, Mlle P. Laforce, institutrice ; 2e Henriette Cournoyer, de St Germain, Mlle Adeline Faucher, institutrice ; 3e Alida Mousseault, de Wickham, Mlle Sarah Bouthillet, institutrice ; Marie Rabida de St. Germain, Mlle P. Laforce, institutrice ; Esther Décoateau, de Kingsey, Mlle Thibodeau, institutrice ; Armand Turcotte, de St. Bonaventure, Mlle A. Caza, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>re</sup> division—1<sup>er</sup> prix Marie Lemaire, de St. Bonaventure, Mdle A. Caza, institutrice; 2<sup>e</sup> Eugénie Paré, de St. Germain, Mdle P. Laforce, institutrice; 3<sup>e</sup> Arthémise Allié, de St. Bonaventure, Mdle A. Caza, institutrice; Henriette Paradis, de St. Germain, Mdle P. Laforce, institutrice; Marie Connolly, de Wickham, Mdle Sarah Bouthillet, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—1<sup>er</sup> prix Ovide Brouillard, de St. Bonaventure, Mdle A. Caza, institutrice; 2<sup>e</sup> Armand Turcotte, Lemaire, tous deux de St. Bonaventure, Mdle A. Caza, institutrice; 3<sup>e</sup> Ida Paradis, de St. Germain, Mdle. P. Laforce, institutrice.

COMTÉ DE SHEFFORD.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—1<sup>er</sup> prix Xavier Racine, de Roxton, Mdle Lumina Lacroix, institutrice; 2<sup>e</sup> Caroline Laroque, de St. Valérien, Mdle Amanda Navion, institutrice; 3<sup>e</sup> Joseph Bédard, de Roxton, Mdle St. Aubin, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—1<sup>er</sup> prix Louis Girard, de St. Valérien, Mdle A. Navion, institutrice; 2<sup>e</sup> Faïce Sasseville, de Roxton, Madame Brenet institutrice; 3<sup>e</sup> Azilda Sansoucy, de Stakely, Mdle AdVina Sansoucy, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—1<sup>er</sup> prix Ellen McGuirek, arrondissement No 18, de Shefford, M. Napoléon Rivière, instituteur; 2<sup>e</sup> Caroline Laroque, de St. Valérien, Mdle. Amanda Navion, institutrice; 3<sup>e</sup> Xavier Racine, de Roxton, Mdle. Lumina Lacroix, institutrice. 2<sup>e</sup>me division.—1<sup>er</sup> prix Louis Girard, de St. Valérien, Mdle. Amanda Navion, institutrice; 2<sup>e</sup> James Kennedy, No 18, Shefford M. Napoléon Rivière, instituteur; 3<sup>e</sup> William Morisseau, de Shefford, M. Denis Bourbeau, instituteur.

Liste des prix accordés aux meilleurs élèves de chaque paroisse dans les écoles élémentaires.

ST. LOUIS DE BLANDFORD.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division.—Philomène Skilling, Mdle. Lucie Cormier, institutrice. 2<sup>e</sup>me division.—David Bergeron, Mdle. L. Cormier, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Philomène Skilling, Mdle. L. Cormier, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Aucun élève n'a pu le gagner.

STANFOLD.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Napoléon Gagnon, Madame Lachance, institutrice. 2<sup>e</sup>me division de grammaire—Henriette, Drouin, Madame Fortier, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Napoléon Gagnon, Madame Lachance, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Elise St. Jean et Marie Lemire, Mdle Aglaée Blanchette, institutrice.

ST. NORBERT ET CHESTER EST.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Philomène Alain, Mdle. Adélaïde Morrissette institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Alma Paradis, Mdle. Adèle Dansaux, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Marie Thérien, Mdle. Adèle Dansaux, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Marie Dupuis, Mdle. A. Morrisette, institutrice.

ST. CHRISTOPHE ET ARTHURSKAVILLE.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Virginie Vallière, Mdle. Auger, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Malvina Laudry, Mdle. Alix Marchand, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Eugénie Côté, Mdle. Delphine Bergeron, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Apollinaire Chairez, Mdle. Auger, institutrice.

VICTORIAVILLE.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Je n'ai pas trouvé un seul élève capable de remporter le prix dans cette division. 2<sup>e</sup>me division—Anabella Bléau, Mdle Louise Dubois institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Léonie Gaudet, Mdle Louise Dubois, institutrice.—2<sup>e</sup>me division—Joseph Paradis, Mdle Eléoni Dubois, institutrice.

CHÉNIER ET TINGWICK.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Elmina Cantin, Madame Noël, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Blondine Perreault, Madame Noël, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Catherine Cushing, Sen., Catherine Cushing, Jun., Eliza Cushing, W. H. Juehey, instituteur, Elmina Cantin et Ellen Juehey, Madame Noël, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Bridget Cushing, Margaret Cushing et Catherine Goggin, M. W. H. Juehey, instituteur.

WARWICK.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Adée Boulet, Madame Tessier, institutrice. 2<sup>e</sup>me Division—Azélie Allaire, Madame Tessier, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Victorin Bergeron et Alida Dorais, Madame Tessier institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Adée Boulet, Madame Tessier, institutrice.

KINGSEY.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Esther Décoteau, Mdle. Thibodeau, institutrice.

WICKHAM ET ST. PIERRE DE DURHAM.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Alix Blanchet, Mdle. Sarah Bouthillet, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Alida Mancault, Mdle. Sarah Bouthillet, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Marie Cowolly, Mdle. Sarah Bouthillet, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Mathilde Boucher et Clémence Boucher, Mdle. Alvina Vigneault, institutrice.

GRANTHAM ET WENDOVER.

*Grammaire.*—2<sup>e</sup>me division—Emma Jannelle, Mdle. Grandpré, institutrice.

ST. GERMAIN

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Giles Pénard et Henriette Paradis, Mdle. P. Laforce, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Ida Paradis, Mdle. P. Laforce, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Henriette Paradis et Eugénie Paré, Mdle P. Laforce, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Ida Paradis, Mdle P. Laforce institutrice.

ST. BONAVENTURE D'URTUX.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Marie Lemaire, Mdle Adéline Caza, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Armand Turcotte, Mdle A. Caza, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Marie Lemaire, Mdle A. Caza, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Ovide Brouillard, Mdle A. Caza, institutrice.

ST. THÉODORE D'ACTON.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Rémi Gauthier, M. Marcotte, instituteur.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Rémi Gauthier, M. Marcotte, instituteur.

STUKELY.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Joséphine Bessette, Madame Roberge, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Azilda Sansoucy, Mdle. AdVina Sansoucy, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Délina Tessier, Mdle Tessier, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Joséphine Bessette, Madame Roberge, institutrice.

ROXTON.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Xavier Racine, Mdle L. Lacroix, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Faïce Sasseville, Madame Brunet, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Xavier Racine, Mdle L. Lacroix, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Albina Désautels et Marie Patient, Mdle. L. Lacroix, institutrice.

ST. VALÉRIEN.

*Grammaire.*—1<sup>ère</sup> division—Caroline Laroque, Mdle. Amanda Navion, institutrice. 2<sup>e</sup>me division—Louis Girard, Mdle. A. Navion, institutrice.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Caroline Laroque, Mdle. A. Navion, institutrice. 2<sup>e</sup>me division.—Ls. Girard, Mdle. A. Navion, institutrice.

SHEFFORD.

*Arithmétique.*—1<sup>ère</sup> division—Ellen McGuirek, M. Napoléon Rivière, instituteur. 2<sup>e</sup>me division—James Kennedy, M. N. Rivière, instituteur.

Prix accordés aux trois meilleurs élèves sur la grammaire anglaise dans tout mon district d'inspection.

1<sup>er</sup>. premier prix Victoria Bergeron, de Warwick, Madame Tessier, institutrice; 2<sup>e</sup> Elmina Cantin, de Chénier, Madame Noël, institutrice; 3<sup>e</sup> Ellen Juehey de Chénier, Madame Noël, institutrice.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. ALEXANDER,

Inspecteur d'Ecoles.

Roxton-Falls, 29 septembre 1870.

**Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec pour l'Année 1868 et en partie pour l'année 1869.**

A Son Excellence l'Honorable  
**SIR NARCISSE FORTUNAT BELLEAU**, Chevalier,  
 Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'Instruction publique pour l'année 1868 et en partie pour l'année 1869.

On a continué sous la nouvelle constitution l'entente qui existait sous l'ancienne au sujet de la publication de ces rapports, c'est-à-dire de publier les statistiques et les rapports au long tous les trois ans seulement; le rapport de l'année dernière ayant donné ces détails au long celui de cette année ne comprend que les résumés.

Les statistiques générales de l'année 1868 offrent pour résultat une augmentation de 201 dans le nombre des institutions de tout genre, de 4798 dans le nombre des élèves et de \$64325 dans les contributions, comme l'indique le tableau suivant du mouvement général de l'Instruction publique depuis 1853.

TABLEAU du progrès de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.

—	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863
Institutions .....	2352	2795	2868	2919	2943	2995	3129	3264	3345	3501	3532
Elèves .....	108254	119733	127058	143141	148798	156872	168148	172155	180845	188635	193131
Contributions .....	165848	238032	249136	406764	424208	459396	498436	503859	526219	542728	561810

TABLEAU du progrès de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada, etc.—*Suite*.

—	1864	1865	1866	1867	1868	Augmenta- tion sur 1853	Augmenta- tion sur 1858	Augmenta- tion sur 1866	Augmenta- tion sur 1867
Institutions .....	3604	3706	3826	3712	3913	1561	928	87	201
Elèves .....	196739	202648	206820	208030	212838	101544	65956	6008	4798
Contributions .....	593964	597448	647067	728491	792819	626971	333423	145752	64325

Les chiffres du nombre des élèves de chacune des branches de l'enseignement élémentaire offrent peu de différence avec ceux de l'année précédente.

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'enseignement depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858.	Augmentation sur 1864.	Diminution sur 1864.	Augmentation sur 1867.
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48333	52099	64362	67753	76230	77105	77676	75555	96491	98706	101166	101212	73845	49113	23657	.....	46
Elèves écrivant.....	50072	47014	56033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086	99351	107161	111703	112191	112221	62149	46817	2870	.....	30
Apprenant l'arithmétique simple.....	18281	22897	30631	48359	52845	55847	63514	63341	69519	74618	75719	14197	83930	84201	84544	86209	66928	29362	71012	.....	665
Apprenant l'arithmétique composée.....	12428	18673	22586	23431	26643	28196	39919	31758	41812	44357	45727	46529	52892	53720	54600	54737	42309	26541	8208	.....	77
Apprenant la tenue des livres.....	799	1976	5612	6560	6689	7135	7319	9247	9614	9630	9615	10381	10430	10823	10852	10852	4163	1237	.....	27	
Apprenant la géographie.....	12185	13326	17700	30134	33606	37847	45393	49102	55071	56392	60585	66412	64718	64998	65616	65633	53448	27786	.....	770	17
Apprenant l'histoire.....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	46324	51095	54461	50024	66894	71153	71453	71965	71972	65234	29656	5078	.....	7
Apprenant la grammaire française.....	15353	17852	23260	29328	39067	43307	53452	54214	56426	61312	63913	68504	76097	60264	76996	77011	61658	33704	8447	.....	15
Apprenant la grammaire anglaise.....	7066	7097	9001	11824	12674	15348	19773	25073	27904	28464	27358	29428	30453	30648	31748	31808	24742	16460	2380	.....	60
Apprenant l'analyse gram- maticale.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44460	46872	49460	50893	62244	60311	66237	66341	68172	68288	63810	27555	7977	.....	116

Le mouvement général des contributions scolaires offre une diminution de \$17,224 sur 1867 pour ce qui concerne les cotisations spéciales et supplémentaires et une diminution de \$119 sur les cotisations ordinaires, mais il est à remarquer que l'année 1867 offrait une augmentation très considérable sur l'année 1866 dans ces deux items ; et que le chiffre de cette année est encore beaucoup plus élevé que celui de 1866.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction Publique dans le Bas-Canada, de 1856 à 1868.

Années.	Cotisation pour élever la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.		Total prélevé		
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	
1856....	113884	87	93897	99	173488	98	25493	80	406765	55
1857....	113887	09	78719	17	208602	37	22928	63	424209	25
1858....	115485	09	38372	69	231192	65	24616	22	459396	65
1859....	115792	51	109151	98	251498	44	22683	57	498436	44
1860....	114424	76	123939	64	249717	10	15778	23	503859	73
1861....	113969	29	130560	92	264089	11	17000	00	526219	82
1862....	110966	75	134083	15	281930	23	16798	84	542728	97
1863....	110534	25	134888	50	307638	14	11749	76	564810	65
1864....	112168	34	144515	61	321037	30	15553	12	597264	37
1865....	112447	09	147158	23	324801	87	13941	57	597448	76
1866....	113657	35	153732	98	356691	53	22985	32	637067	18
1867....	113909	64	196098	58	394068	37	24117	46	728494	05
1868....	113790	64	179174	02	452868	69	47936	17	792819	52

TABLEAU du nombre des Elèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole J.-Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves instituteurs.	Nombre d'élèves institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1re sess. 1857.	19	5	25	30	22	....	22	45	25	70		
Sess. 1857-58.	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192		
Sess. 1858-59.	50	7	77	83	34	52	86	91	128	219		
Sess. 1859-60.	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228		
Sess. 1860-61.	52	5	56	61	41	53	94	38	109	207		
Sess. 1861-62.	41	10	58	68	39	52	91	99	110	200		
Sess. 1862-63.	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228		
Sess. 1863-64.	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213		
Sess. 1864-65.	56	5	60	65	43	55	98	101	115	219		
Sess. 1865-66.	43	2	73	75	39	57	96	81	130	214		
Sess. 1866-67.	35	2	73	75	43	55	98	80	128	208		
Sess. 1867-68.	35	5	57	62	49	73	122	89	136	219		
Sess. 1868-69.	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247		

DIPLOMES octroyés aux élèves des Ecoles Normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Diplômes octroyés.	Jacques-Cartier.			McGill.			Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves-Instituteurs.	Elèves-Institutrices.	Total.	Elèves-Instituteurs.	Elèves-Institutrices.	Total.	Elèves-Instituteurs.	Elèves-Institutrices.	Total.			
Académies.....	25	14	9	23	24	....	24	63	9	72		
Ecoles modèles.....	111	19	144	163	92	124	216	222	268	490		
Elémentaires.....	94	31	319	350	49	160	209	174	479	653		
Totaux.....	230	64	472	536	165	284	449	450	756	1215		

Ce n'est point du reste le nombre des élèves ni le nombre de diplômes accordés dans les écoles normales, ce n'est point le nombre d'enseignement lui-même que l'on paraît contester, ce sont les résultats en dehors de l'institution.

Déjà un tableau soumis à la législature l'année dernière, à la demande de l'honorable député du comté de Chicoutimi, a fait voir qu'une plus grande proportion d'anciens élèves se livraient à l'enseignement qu'on ne le pensait généralement, et qu'ils y persévèrent plus longtemps aussi qu'on ne le disait.

L'extrait suivant du rapport de M. l'abbé Verreau pour l'année 1868-69 en ce qui concerne l'Ecole Normale Jacques-Cartier vient encore à l'appui de ce que j'ai eu occasion de dire à plusieurs reprises sur ce sujet.

« Autant qu'il m'a été possible, dit M. l'abbé Verreau, j'ai cons-

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation entre 1o. 1864 et 1863, 2o. 1865 et 1864, 3o. entre 1866 et 1865, 4o. entre 1867 et 1866, 5o. entre 1868 et 1867.

	Cotisation pour élever la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.		Total de l'augmentation.		
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.			
Augmentation de 1864 sur 1863.....	1654	09	9127	11	13399	16	3803	36	28453	72
Augmentation de 1865 sur 1864.....	288	75	2642	62	3768	17	.....	.....	.....	.....
Diminution de 1865 sur 1864.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2511	55	4144	39
Augmentation de 1866 sur 1865.....	1210	26	6574	70	31733	36	6943	75	49618	40
Augmentation de 1867 sur 1866.....	252	29	42365	84	37376	84	1134	14	81426	87
Augmentation de 1868 sur 1867.....	.....	.....	.....	.....	68800	32	23568	71	64325	47
Diminution de 1868 sur 1867.....	119	00	17924	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Les rapports de MM. les Directeurs des Ecoles Normales pour l'année 1868-1869 se trouvent à la suite du mien. Le tableau suivant indique le nombre des élèves de ces écoles, chaque année depuis leur établissement, et celui qui suit immédiatement après, le nombre de diplômes accordés par chaque école. Le total qui est de 1215 est plus considérable de beaucoup que celui du nombre d'élèves qui ont reçu ces diplômes, le même élève ayant reçu dans bien des cas successivement les diplômes des divers degrés.

taté que parmi nos anciens élèves 3 enseignent depuis 1857, 2 depuis 1858, 1 depuis 1859, 5 depuis 1860, 8 depuis 1861, 7 depuis 1862, 7 depuis 1863, 10 depuis 1864, 15 depuis 1865, 5 depuis 1866, 8 depuis 1867 et 7 depuis 1868.

« Parmi ceux qui n'enseignent plus, quelques-uns, 1 l'ont fait pendant 10 ans, d'autres pendant 7 ou 8 ans, 16 pendant 6 ans, 7 pendant 5 ans, 18 pendant 4 ans, 18 pendant 3 ans.

Il résulte de ce qui précède que 151 élèves sortis de l'École Normale Jacques-Cartier se sont livrés à l'enseignement pendant des périodes variant de dix ans à trois ans pour ceux qui ont cessé d'enseigner, et que 78 ont constamment enseigné depuis leur sortie de l'école et enseignent encore actuellement. Si l'on considère qu'il n'a été accordé en tout que 230 diplômes, dans cette école, ces chiffres peuvent être comparés favorablement avec les résultats obtenus par les écoles normales dans des pays situés plus favorablement que le nôtre. La proportion obtenue à l'École Normale Laval, surtout dans le département des élèves-institutrices, est encore plus considérable.

D'après le rapport de M. le Principal Dawson pour l'année 1868-1869, sur 411 élèves qui avaient obtenu des diplômes à l'École Normale McGill, 295 se sont rapportés comme se livrant à l'enseignement, plusieurs autres s'y livrent probablement sans l'avoir fait savoir au Principal, et 25 continuent leurs études pour obtenir des diplômes d'un degré plus élevé.

Je joins à ce rapport des rapports particuliers de MM. Verreau, Dawson et Chandonnet sur la question de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des établissements d'enseignement agricole en Europe. Tous s'accordent à démontrer l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin, qui est rempli de renseignements précieux sur les fermes modèles d'Irlande, de France et de Belgique, sera lu avec le plus grand intérêt.

Sur la question du mode à suivre pour l'enseignement de l'agriculture pratique, M. l'abbé Verreau se prononce fortement en faveur de l'acquisition d'une ferme et soutient que ce mode serait le plus économique en réalité, que la ferme fournirait une grande partie de la nourriture du pensionnat, et que dans tous les cas le gouvernement, en égard à l'augmentation rapide de la valeur de la propriété dans les environs de Montréal, pourrait toujours rentrer dans ses déboursés d'acquisition, s'il jugeait les dépenses annuelles trop considérables,

tandis, qu'au contraire, tout ce qui aurait été payé annuellement pour l'usage ou le loyer d'une ferme se trouverait perdu.

M. le Principal Dawson trouve « qu'il ne serait point nécessaire que la ferme fût sous le contrôle de l'École Normale, mais seulement qu'elle fût, à certaines conditions, accessible aux élèves. On pourrait même, ajoute-t-il, arriver au résultat désiré en faisant avec d'habiles fermiers des environs de la ville des arrangements en vertu desquels les élèves-maîtres auraient accès à la ferme pour s'y livrer aux observations et aux expériences pratiques. »

M. l'abbé Chandonnet est d'avis que l'achat est plus avantageux que le bail; il trouve cependant que si l'on répugnant trop à une acquisition il vaudrait mieux peut-être essayer d'un arrangement temporaire avec un propriétaire voisin de la ville, tel que recommandé par M. le Principal Dawson.

Il est à remarquer, en ce qui concerne les recommandations de M. le Principal Dawson que l'École Normale McGill qu'il dirige n'a qu'un très petit nombre d'élèves du sexe masculin et n'a point de pensionnat qui pourrait utiliser de suite les produits de la ferme.

Je crois aussi devoir attirer particulièrement l'attention sur cette partie du rapport de M. le Principal Dawson où il recommande, sous forme de prime, un encouragement à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, et d'autres mesures également importantes.

« On devrait, dit M. le Principal Dawson, accorder en faveur de l'enseignement de l'agriculture dans toutes les parties du pays une aide pécuniaire sous forme de prime spéciale d'encouragement pour chaque élève qui étudierait réellement cette science ou sous forme de livres ou d'instruments convenables. Cette branche de l'enseignement scolaire serait aussi l'objet d'examen généraux accessibles aux élèves de toutes les écoles supérieures et suivis de distributions de prix et de certificats de mérite. On pourrait encore venir en aide aux écoles aux moyens de petits octrois pour favoriser la culture de terrains annexés à chacune d'elles et consacrés à des expériences agricoles. Ces diverses méthodes ont été toutes adoptées avec succès, lors de l'institution de l'enseignement agricole dans les autres pays.

« Les Ecoles Normales devraient être fournies de nombreux instruments, modèles, échantillons et livres, de manière à rendre le sujet attrayant et à en représenter exactement l'importance. Si seulement l'on pouvait se procurer l'espace et les cases nécessaires on aurait bientôt formé un musée d'agriculture précieux à très peu de frais. »

SOMMAIRE statistique annuel des bureaux d'examineurs de la Province de Québec, année 1868.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés.		No. de diplômes octroyés pour académies, 1re classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles, 1re classe.		Pour écoles modèles, 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe.		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des diplômes.			Nombre de candidats rejetés.		
			Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Écoles modèles.	Écoles élémentaires.	Grand Total.				
Charlevoix	2	12	6															9	9	3		
Montréal (cath.)	8	202	25						2	2	3	7	3	123	5	45		14	176	190	12	
Id. (protest.)	4	51	13	2					1	1				3	23	3	16	2	2	45	49	2
Québec (cath.)	5	88	17	1							1				12		47	1		59	60	23
Id. (protest.)	4	21	5																	19	20	1
Trois Rivières	5	100	20						1	4		5			56		18		10	74	81	16
Sherbrooke	3	33	11	1	2				3	1				1	11	1	8	3	4	21	23	5
Kamouraska	4	36	9												17		12			29	29	7
Gaspé	1	1	1											1						1	1	
Stunstead	3	29	10											6	11	1	11			29	29	
Ottawa	4	20	5											3	8	1	6			18	18	
Beauce	3	39	13												9		18			27	27	12
Chicoutimi	3	4	1												4					4	4	
Rimouski	3	10	3														8			8	8	2
Bonaventure	3	7	2											3	4					7	7	
Pontiac	5	11	2														3			11	11	
Richmond	4	19	5											6		2	3			11	11	
Waterloo et Sweetsburg (c.)	3	9	3												5		8			13	13	6
Waterloo et Sweetsburg (p.)	4	48	12											3	2	5	22			42	42	6
Total	71	740	163	4	2				7	8	4	12	35	311	19	236	6	31	601	638	102	

“ Des hommes compétents pourraient être nommés pour inspecter les classes d'agriculture, pour tenir des examens, et réunir les membres des associations d'instituteurs des divers comtés dans le but d'aider à l'œuvre, d'en faire bien comprendre la valeur et d'insister sur ce principe que l'éducation scientifique chez le fermier est le premier pas qui conduit au progrès agricole.

“ Ces fonctions pourraient être confiées aux professeurs d'agriculture des écoles normales.”

L'introduction de l'enseignement agricole d'une manière plus complète et plus continue dans nos écoles normales aurait certainement pour résultat d'augmenter l'efficacité de ces institutions qui du reste ont contribué puissamment à élever le niveau de l'instruction généralement dans la Province.

Les règlements qui ont été faits pour la direction des différents bureaux d'examineurs auront graduellement, il faut l'espérer, le même effet.

Je donne ici le sommaire statistique qui doit être publié chaque année en vertu de ces règlements, et je regrette d'avoir à répéter la remarque que j'ai déjà faite dans plusieurs rapports précédents : c'est qu'un simple coup d'œil jeté sur ces tableaux fera voir que quel que soit l'un de ces bureaux paraissent disposer encore trop rapidement du nombre de candidats qui se présentent à l'examen.

Il est cependant certain que la concurrence que se font entre eux les instituteurs et institutrices munis de diplômes est maintenant tellement grande qu'il n'y aurait aucun inconvénient pratique d'user de la plus grande sévérité et de rendre les examens aussi sérieux et efficaces que possible.

Le Tableau suivant indique le nombre d'écoles dissidentes dans chaque district d'inspection. Les écoles dissidentes protestantes étaient d'après le rapport précédent, de 146 avec 5018 élèves; les écoles dissidentes catholiques, de 44 avec 1463 élèves :

TABLEAU DES ÉCOLES DISSIDENTES ET DE LEURS ÉLÈVES.

Nom des Inspecteurs d'Écoles.	Écoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Écoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
J. B. F. Puinehaud.....				
Rév. R. G. Pleas.....	4	180		
L. Lucier.....	2	82	1	84
Th. Tremblay.....	2	66		
Vincent Martin.....				
G. Tanguay.....				
S. Boivin.....				
John Hume.....	5	231	1	20
P. P. Bédard.....	1	45		
E. Carrier.....	2	81		
J. Crépault.....				
F. E. Junenu.....	4	126		
P. Hubert.....	4	196		
W. Alexander.....			10	204
B. Mairault.....				
H. Hubbard.....	7	204		
M. Stenson.....			9	319
R. Parmelee.....	15	406	11	408
J. N. A. Archambault.....	2	110		
J. B. Delage.....	7	150		
Michel Caron.....	17	508		
L. Grondin.....	13	509		
G. Thompson.....	9	398	12	694
F. X. Valade.....	23	763		
A. D. Dorval.....	6	160	1	26
C. Germain.....	7	197		
C. B. Rouleau.....				
Bolton McGrath.....	13	481		
	143	4893	45	1755

Le tableau suivant est celui du mouvement de la caisse d'économie des Instituteurs depuis son établissement.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.

Années.	Nombre des instituteurs qui se sont inscrits chaque année.	Nombre de pensions chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement.	Total des pensions payées.
1857.....	150	63	\$ 4 00	\$ 556 90
1858.....	71	91	4 00	2221 74
1859.....	18	128	4 00	3115 36
1860.....	9	130	3 00	2821 57
1861.....	9	160	3 00	3603 58
1862.....	10	161	1 75	2522 09
1863.....	13	171	2 25	3237 00
1864.....	7	170	1 75	2727 00
1865.....	11	160	1 75	2587 00
1866.....	13	173	1 75	2724 00
1867.....	15	177	1 75	3036 00
1868.....	10	163	2 50	4597 00

La législature a augmenté de \$1500 la subvention de la caisse d'économie, et par la liste qui est publiée dans l'appendice on pourra voir que les pensions qui étaient descendues de \$4.00 à 1.75 ont pu être portées à 2.50 pour chaque année passée dans l'enseignement. Malheureusement, on la publicité donnée à ce fait n'a pas encore atteint la plupart des instituteurs, on ils n'apprécient point l'importance de s'abonner à la caisse. Tous les jours des pensions sont demandées par des instituteurs qui se retirent sans avoir jamais contribué à la caisse et dont les demandes doivent être nécessairement refusées.

On trouve aussi, comme à l'ordinaire, dans l'appendice le tableau des livres distribués en prix par MM. les Inspecteurs d'école dans leurs visites. De 7 à 8000 volumes sont ainsi distribués chaque année et contribuent à propager le goût des saines lectures et les connaissances utiles dans toutes les familles.

Le *Journal de l'Instruction Publique* et le *Journal of Education* qui ont le même objet, sont envoyés dans toutes les municipalités scolaires et, pour un très-modique abonnement, un écu pour les instituteurs et une piastre pour toute autre personne, peuvent former à chaque famille un utile répertoire de science et de littérature.

Le tout respectueusement soumis,

PIERRE J. O. CHAUVEAU.  
Ministre de l'Instruction Publique.

Québec, 20 décembre 1870.

Bulletin Bibliographique.

FRANCE.

RENDU : Les Français, grandes époques de leur histoire, livre de lecture, par M. Eugène Rendu, Inspecteur-Général de l'Instruction Publique, 352 p. in-12. Paris, 1870, Fourault et fils.

M. Rendu appartient, comme on le sait, à une famille célèbre dans les lettres et dans la direction de l'Instruction publique : il occupe lui-même une haute position administrative. L'ouvrage qu'il vient de publier ne se rend que jusqu'à la fin du premier empire : l'histoire contemporaine y est représentée par un tableau chronologique qui, se rendant au 2 janvier dernier, touche presque à la fin du second empire. L'histoire se fait aujourd'hui plus vite qu'on ne peut l'écrire. Nous donnons de ce livre deux extraits particulièrement intéressants à l'heure présente. La condition malheureuse d'Alesia est aujourd'hui celle de Paris, et par un étrange retour des choses humaines, l'auteur de la *Vie de César* est prisonnier comme *Vercingétorix*, même si l'on en croit certains rapports, le roi de Prusse se serait à la première entrevue conduit un peu comme César. M. de Bismark dans tous les cas, malgré les progrès de la civilisation, paraît bien décidé à abuser du *Vae victis!* On se rappelle que lors de la publication du second volume de la *Vie de César*, une grande discussion s'est élevée sur le véritable site d'Alesia, deux villes s'en disputant l'honneur, et que plusieurs brochures furent publiées sur ce sujet. Le second extrait a rapport à la guerre de sept ans et à la perte des colonies françaises sous Louis XV. On y rend justice à nos ancêtres, ce qui ne se trouve point malheureusement dans la plupart des *Histoires de France*.

**DALTON** : Physiologie et Hygiène des Ecoles, par M. Dalton, traduit de l'anglais par M. Aorta. 1 vol. in-18. Paris 1870, Baillière.

"La santé, disait Fontenelle, est l'unité qui fait valoir tous les zéros de la vie." Malheureusement on n'en tient pas assez compte surtout dans l'éducation de la jeunesse. Que de personnes tiennent de l'incurie de leurs parents ou de leurs instituteurs des infirmités ou des germes de maladies funestes! Salles d'école trop petites, mal aérées, ou imprudemment ouvertes à des courants d'air, chambres trop chauffées ou pas assez, bancs et tables sans proportion avec la taille des élèves, longues heures de torture, sur ces bancs sans exercice ni mouvement; voilà ce qui malgré toutes les recommandations que l'on a pu faire, se rencontre dans un trop grand nombre d'écoles. Ignorance complète de l'organisme humain, erreurs populaires funestes dans le traitement des maladies et surtout dans les premiers secours à donner après les accidents, voilà ce qui se perpétue partout en plein 19e siècle et malgré nos lumières tant vantées. Voici un livre qui vient bravement à la rescousse. Qu'il soit l: bienvenu!

#### BELGIQUE.

**MORREN** : La Belgique Horticole, Annales d'horticulture belge et étrangère, rédigée par M. Edmond Morren, professeur de botanique à l'Université de Liège, directeur du jardin de botanique, etc. Liège 1870.

Nous avons reçu les six premières livraisons de cette belle publication, dont le directeur a bien voulu porter notre journal ainsi que le *Naturaliste Canadien* sur sa liste d'échanges. M. Morren, fils d'un célèbre botaniste, a continué la réputation de son père. Le nouveau recueil qu'il dirige se place de suite au premier rang parmi les publications de ce genre. Il est orné de planches colorées exécutées avec le plus grand soin.

**FALISE ET GRAINDORGE**. Traité d'Algèbre élémentaire, 1ère partie. Liège 1870, Desvers 330 pages in-80.

Les auteurs de ce traité sont professeurs de l'Université de Liège. Il est destiné aux élèves des Athénées et écoles moyennes de Belgique. La seconde partie sera plus particulièrement destinée aux élèves des écoles spéciales.

#### CANADA.

**LE MOINE** : Album Canadien, Archéologie, Histoire, Ornithologie, par J. M. Le Moine, 119 p. in-80. Québec 1870, imprimerie du Canadien.

**LE MOINE** : The sword of Brigadier General Richard Montgomery, a Memoir compiled by J. M. Le Moine. in-180, 30 p. Québec 1870, Middleton et Dawson.

La fertilité littéraire si célèbre des Scudéry immortalisée par Boileau n'était rien auprès de celle de notre ami M. LeMoine. Tantôt en anglais, tantôt en français, il nous apparaît soit dans une revue, soit dans un journal, soit dans un livre, soit dans une brochure; la littérature, l'histoire, l'histoire naturelle lui sont également familières, et son zèle se partage également entre ces trois branches d'études qu'il tient à cœur de populariser.

Si l'on considère que M. LeMoine remplit d'importantes fonctions administratives et qu'il est occupé des soins que donne une grande propriété, de la formation de plusieurs collections d'histoire naturelle, l'on trouvera qu'il déploie une rare activité.

Plusieurs des articles contenus dans l'*Album* sont des notes prises dans les nombreuses petites excursions auxquelles ses fonctions l'obligent. *Où est mort Montcalm?* "Les dernières années de la domination française en Canada" sont des pages pleines d'intérêt. Plusieurs photographies illustrent le volume. Quant à l'opuscule qui a rapport à l'épée de Montgomery, c'est un avertissement donné à nos musées qui devraient s'empresser d'acquiescer cette importante relique avant que l'or américain ne nous l'enlève.

**ASHE** : The proceedings of the Canadian eclipse party, 1869, by Commander Ashe, Director of the Observatory at Quebec, 24 p. in-4, 7 photographies et 1 lithographie coloriée. Quebec, Middleton & Dawson, 1870.

Le gouvernement fédéral ayant alloué au dernier moment une somme de \$400 pour cet objet, le Commandant Ashe se mit en route le 26 juillet avec MM. Douglas et Falconer et son télescope pour Jefferson City, Iowa, où l'éclipse devait être centrale. Ils eurent le rare bonheur d'y arriver à point et de pouvoir prendre des photographies du phénomène; et, celui plus grand encore, de saisir l'image d'un de ces jets lumineux que l'on remarque pendant les éclipses sur la circonférence du soleil. Ce jet d'une couleur rougeâtre et d'une forme conique se renversa bientôt à son extrémité comme la flamme d'une bougie sur laquelle on souffle avec un chalumeau, comparaison que tous les minéralogistes ou que toutes les personnes familières avec les opérations d'un laboratoire apprécieront aisément. La partie de la flamme ainsi renversée prit une couleur blanche. Puis dans un instant le cône s'affaissa et ne laissa plus qu'une tache lumineuse, ce qui donnerait l'idée d'un amas de cendres brûlantes. La conséquence que la plupart des astronomes tirent de l'existence de ces jets de feu plus aisément observés pendant les éclipses, c'est qu'ils sont causés par l'agitation de l'immense enveloppe de flammes dont le soleil est entouré.

M. Ashe a fait précéder la partie scientifique de son compte-rendu d'un récit humoristique de son voyage, récit fort spirituel, et dans lequel il ne s'interdit pas même le calembourg, que nulle classe de mortels ne pourra plus dédaigner, si les astronomes eux-mêmes se le permettent! *Sic itur ad astra?*

**SULTE** : Les Laurentiennes, Poésies, par Benjamin Sulte, 218 p. in-18, Montréal, 1870. Eusèbe Sénécal.

M. Sulte a souvent fourni à ce journal des poésies qui figurent toutes dans ce volume. Les plus jolis morceaux de ce recueil tels que "Les Buchérons," "la Vieille Chanson," "Alors et Maintenant," "F. X. Garneau," "Causerie d'un Vieillard," sont empreints d'un sentiment patriotique qui les recommande à tout *bon canadien*. Les meilleurs poèmes de M. Sulte sont ceux qui sont destinés à être chantés. Il a le rythme musical, et ses premiers essais, par la facture du vers, avaient une telle ressemblance avec les chansons de Pierre Dupont, qu'ils inspirèrent des soupçons, qu'un examen sévère a fait disparaître. Les poésies de M. Sulte sont bien à lui; elles ont même assez d'originalité et de couleur locale pour faire oublier une ressemblance qui n'est peut-être au fond qu'une coïncidence et qui, fût-elle une imitation, ne serait nullement blâmable.

A la fin du volume se trouve le texte de poésies anglaises, imitées ou traduites, et quelques traductions anglaises par M. Ryan, M. Lanigan, et Mlle McIver. Rien de plus heureux que ces échanges de courtoisie entre les muses anglo-canadienne et franco-canadienne, L'exécution typographique de ce petit volume en fait un véritable bijou.

**SULTE** : Histoire des Trois-Rivières, par Benjamin Sulte (première livraison).

Nous sommes heureux de signaler ce travail qui vient s'ajouter aux nombreuses études sur notre histoire, publiées depuis quelques années. La ville des Trois-Rivières est la plus ancienne du pays après Québec. Longtemps stationnaire, elle a pris dernièrement par la construction du chemin de fer d'Arthabaska, par la fondation d'un évêché et d'un collège, et par les travaux exécutés sur le St. Maurice, une importance qui ne peut que s'accroître. Le moment est donc bien choisi pour faire son histoire et celle des familles qui ont illustré l'époque héroïque de ses annales.

Ce commencement nous promet un livre consciencieux et plein d'intérêt dont nous rendrons compte plus au long lorsqu'il sera complet.

**MARMETTE** : François de Bienville—Scènes de la Vie Canadienne au XVIIe siècle—par Joseph Marmette, 299 p. in-8. Québec, 1870. Léger Brousseau.

M. Marmette, petit-fils par sa mère de Sir Etienne Taché, a épousé la fille de notre historien, F. X. Garneau; il est employé au ministère des finances à Québec. Déjà connu par une charmante petite nouvelle et quelques chroniques, il a voulu s'assurer une réputation plus solide en nous donnant aujourd'hui notre troisième roman historique canadien. De même que M. de Gaspé a choisi pour ses *Anciens Canadiens*, et M. Bourassa pour *Jacques et Marie*, l'époque de la conquête, M. Marmette a pris pour thème la glorieuse défense de Québec par M. de Frontenac contre la flotte et l'armée de débarquement de l'amiral Phipps, en 1690. Disons de suite que le jeune écrivain ne s'est épargné ni les recherches, ni l'étude des lieux; il nous a refait le vieux Québec de manière à produire la plus complète et la plus agréable illusion. Le souffle patriotique anime tout le récit et la couleur locale n'y fait point non plus défaut. M. Marmette se propose de dramatiser ainsi d'autres époques de notre histoire et nous ne pouvons que souhaiter tout le succès possible à son entreprise.

**ANDERSON** : The Life of H. R. H. Edward, Duke of Kent, illustrated by his correspondence with the De Salaberry family, by Dr William Anderson, vol. in 8. v-241 pp. Ottawa and Toronto, 1870. Hunter & Rose.

Ce volume est orné de trois photographies, celles du Prince Edouard, du héros de Châteauguay et de son père, Louis-Ignace de Salaberry. Il contient la correspondance inédite du Prince avec la famille de Salaberry de 1791 à 1814. Pendant tout cet espace de temps, le duc de Kent s'est sans cesse occupé des amis qu'il avait laissés au Canada; son assiduité à répondre à toutes les demandes, sa patience et sa bonté sont d'autant plus admirables, qu'il éprouvait lui-même de très-grandes difficultés dans ses rapports avec George III et les autres membres de la famille royale. Il était *mal en cour*, et pour procurer aux Salaberry tous les avantages qu'ils lui ont dus, il lui a fallu des efforts et une persévérance qui font le plus grand honneur à son bon cœur et à sa générosité. Ses bienfaits eurent, du reste, de fâcheux résultats. Des quatre jeunes gens qu'il avait placés comme officiers dans l'armée anglaise, un seul, Charles-Michel, revint en Canada. Des trois autres, deux, Maurice et Louis, périrent, le premier le 19 octobre 1809, et le second le 5 avril 1811, dans l'Inde, où ils succombèrent aux maladies qu'engendre le climat de ce pays; le troisième, Edouard, fut tué au siège de Badajos le 5 avril 1812, un an après la mort de son frère. Rien de plus touchant que les lettres dans lesquelles le Prince annonce à M. de Salaberry les malheurs qui le frappent ainsi coup sur coup. Le billet écrit par Edouard au Prince, son parrain, le jour même de sa mort, au moment de monter à l'assaut, fait voir que dans cette heure solennelle le sentiment de la reconnaissance n'avait rien perdu de sa force dans cette âme généreuse et indique un pressentiment bien frappant du sort qui l'attendait.

La famille affligée eut plus tard une glorieuse compensation à ses malheurs dans les succès de Charles-Michel, et là encore les lettres du duc de Kent respirent la plus vive sympathie. Il s'exprime avec énergie sur l'injustice que contenaient les rapports officiels dans lesquels on cherchait à diminuer la part de gloire du héros de Châteauguay, et on voit que ce n'est point la faute du Prince si l'Angleterre ne sut point reconnaître

d'une manière plus convenable les services du sauveur de la colonie. Il assure la famille à plusieurs reprises qu'en Angleterre personne n'a pris le change sur le véritable rôle joué par les volveurs et leur chef et que l'on apprécie toute l'importance de la bataille de Châteauguay. Un trait bien singulier, c'est que notre bureaucrate franco-phobe d'alors avait si bien fait que Salaberry n'était point d'abord porté sur la liste de ceux qui devaient être décorés pour services rendus durant cette guerre, et ce fut un lieutenant-colonel McDonnell qui se trouvait en Angleterre qu'il dut d'être fait Compagnon du Bain. Cet officier distingué voyant au Bureau de la guerre la liste que l'on avait préparée et où se trouvait son nom ne put retenir la gen'reuse indignation qu'il éprouva en remarquant l'absence de celui du colonel de Salaberry, sous lequel il avait servi; et ce fut sur la remontrance qu'il adressa à Sir Henry Torrens que le commandant en chef fut aussi lui décoré.

Le Dr Anderson a habilement intercalé toutes ces lettres dans une narration sobre et concise qui les relie les unes aux autres et explique les différentes phases de la vie du prince sur laquelle, nos lecteurs se le rappellent peut-être, nous avons publié dans ce journal une notice qui faisait suite au récit du voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique. La publication de ce volume coïncide heureusement avec la résidence en Canada de S. A. R. le Prince Arthur à qui l'auteur en a offert un exemplaire, qui a été gracieusement accepté.

**HOLMES et GAUTHIER**: *Nouvel abrégé de Géographie moderne à l'usage de la jeunesse* par l'abbé Holmes—septième édition entièrement revue, corrigée et augmentée par l'abbé L. O. Gauthier, Professeur d'histoire au Séminaire de Québec, in-12—pp. vi-xii—328—Montréal 1870—Rolland et fils.

Passée de MM. Neilson et Cowan à MM. Grémazie, puis à M. Desbarats, la propriété de l'ouvrage de M. Holmes se trouve maintenant entre les mains de MM. Rolland et fils qui nous en donnent aujourd'hui la septième édition, revue et corrigée par un professeur du séminaire de Québec. Dans une courte préface, M. Gauthier indique les sources où il a puisé pour amener autant que possible le travail de M. Holmes jusqu'à l'époque actuelle.

**BRUNET**: *Éléments de Botanique et de Physiologie végétale* suivis d'une petite Flore simple et facile pour aider à découvrir les noms des plantes les plus communes du Canada par l'abbé Ovide Brunet, Professeur de botanique à l'Université Laval, in-12, 155 p. Québec, 1870. Delisle.

Cet ouvrage est approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, le Conseil d'Agriculture et l'Université Laval. Il est orné d'un grand nombre d'excellentes et très-utiles vignettes qui ont été dessinées et gravées par le savant auteur lui-même. La Flore Canadienne qui en est un accessoire on ne peut plus heureux est suivie d'une courte notice sur la préparation des plantes pour la confection de l'herbier et de deux tables l'une contenant la définition des termes scientifiques, l'autre celle des noms vulgaires. Nous avons déjà en langue française un *Traité de Botanique* de M. Provencher, *Le Verger Canadien* et une *Flore Canadienne* en deux gros volumes par le même auteur. En ajoutant à ceux les *Oiseaux du Canada* et les *Pêcheries du Canada* par M. LeMoine, l'on voit que les lacunes scientifiques de notre bibliographie canadienne se comblent assez rapidement. M. l'abbé Brunet est de plus l'auteur de plusieurs notices et brochures sur la botanique du Canada; ses rapports avec les savants étrangers et les sociétés scientifiques des États-Unis ainsi que le voyage d'étude qu'il a fait en Europe sont déjà connus de nos lecteurs. Joints à tous les titres qu'il l'auteur à la confiance publique, l'exécution typographique et le bon marché du petit volume que nous signalons, devront le faire répandre promptement dans tous les pays.

**DAWSON**: *Handbook of Zoology with examples from Canadian species, recent and fossil* by J. W. Dawson—*Part first—Invertebrata*, in-18, 264 p. Montréal, 1870. Dawson et frères.

Cet excellent ouvrage n'est pas orné de moins de 275 gravures dans le texte. La zoologie et la géologie sont les études favorites du laborieux Principal de l'École Normale McGill, et ce livre est le premier d'une série qui aura pour objet de les populariser dans les écoles.

**ANDREW**: *The Dramatic Reader*, comprising a selection of pieces for practice in elocution in-12, pp. xxiii, 396. Montréal, 1869. Dawson et frères.

M. Andrew est professeur d'élocution à l'Université McGill et à l'École Normale McGill. Son recueil est précédé d'une série d'excellents conseils sur l'art de lire en public, art qui est malheureusement si négligé même dans nos meilleures institutions.

**ARITHMÉTIQUE commerciale, mensuration et comptabilité, par les Frères des Écoles chrétiennes, petit in-8. 616 xxxvi p.**

*Introduction au traité d'Arithmétique commerciale* par les Frères des Écoles Chrétiennes, 190-xxiv. Québec 1870. Darveau.

Les Frères des Écoles Chrétiennes rédigent eux-mêmes leurs livres d'écoles et ces deux nouveaux volumes font honneur au zèle de ces laborieux anonymes dont la modestie égale le savoir.

**HERVIEUX**: *Observations et Commentaires sur les titres xvii et xviii du Code Civil du Bas-Canada* contenant la loi des privilèges et hypothèques et celle de l'enregistrement des droits réels suivis d'un projet de loi, contenant les vues de l'auteur sur les moyens à prendre pour rendre le sys-

tème hypothécaire plus complet, par J. A. Hervieux, in-12, 194 p. Montréal 1870. Beauchemin et Valois. Prix \$1.

M. Hervieux est notaire et registrateur du comté de Terrebonne. On lui doit déjà un ouvrage sur cette matière: *L'Analyse des lois d'Enregistrement*, publié en 1864. Il n'est guère de sujet plus important ni qui touche de plus près à la stabilité des fortunes et de la propriété et par conséquent au bon ordre social. M. Hervieux a donc rendu par son travail consciencieux un service important.

*Canadian Illustrated News.—L'Opinion Publique*. Montréal, 1870. George Desbarats.

Le premier de ces deux journaux illustrés en est au milieu de son second volume, le second à sa 39<sup>e</sup> livraison. Tous les deux font preuve de l'esprit d'entreprise de notre intelligent concitoyen, M. Desbarats. Les illustrations sont faites au moyen du *Légotype*, procédé nouveau et pour l'exploitation duquel M. Desbarats a fait de grands frais. Les deux journaux présentent sous le rapport des gravures un progrès soutenu et qui ne laissera plus bientôt rien à désirer; c'est là, un succès considérable car, c'est la première fois que pareille chose est tentée dans ce pays sur un aussi grand pied, et l'on ne saurait s'exagérer les difficultés d'une telle entreprise. M. Alex. Robertson est le rédacteur en chef du *Canadian Illustrated News* et il est aidé de plusieurs collaborateurs. Ce journal contient beaucoup de matière à lire et d'aussi bonne matière que les meilleurs journaux illustrés d'Angleterre. Deux jeunes écrivains du plus grand talent, MM. Mousseau et David, se sont chargés de la rédaction de *L'Opinion Publique*. Les deux journaux savent saisir tout ce qui est d'actualité et ne sont point sous ce rapport en arrière des feuilles du même genre publiées aux États-Unis; tandis que par la moralité et le ton général de la rédaction, ils leur sont bien supérieurs. Quoique faisant naturellement dans ce moment une large part à la grande guerre franco-prussienne, ils sont cependant très-bien fournis de matières locales, et ils publient l'un et l'autre une galerie des célébrités canadiennes. Les articles biographiques de *L'Opinion Publique* sont écrits par M. David, dans un style attrayant et dans un genre anecdotique qui leur donne beaucoup d'intérêt. Le journal français contient moins de feuilletons et coûte moins que le journal anglais; le coût d'abonnement étant pour le premier de \$2.50 et de \$1. pour le second. Le nombre des abonnés à *L'Opinion Publique* s'augmente nous dit-on rapidement et nous espérons que nos compatriotes feront en sorte que la feuille française puisse être bientôt mise sur le même pied que l'anglaise.

## REVUE MENSUELLE.

Que d'événements depuis notre dernière revue! L'Empereur est prisonnier, Paris est assiégé par les Prussiens, et Rome est prise par les Italiens. Par quelle série de malheurs de si tristes événements ont-ils été précipités, c'est ce qu'il nous faut rapporter: la tâche est pénible pour un canadien-français et pour un catholique. Nous avons dit un mot dans notre dernier numéro des batailles de Wissembourg, Worth, Forbach et Reichshoffen, par lesquelles les Français furent forcés d'abandonner la ligne de la Sarre et celle des Vosges.

Nous avons vu aussi le maréchal Bazaine se battant avec succès à Longueville, puis sur la route de Metz à Verdun. Nous en étions à la bataille de Gravelotte où les forces françaises attaquées à droite par l'armée du Prince Frédéric Charles et à la gauche par le général Steinmetz, repoussèrent victorieusement l'ennemi sur toute la ligne. Les Prussiens avouèrent eux-mêmes qu'ils firent dans cette bataille des pertes immenses; deux de leurs généraux, Doering et Wedel, furent tués sur le champ de bataille, tandis que du côté des Français le général Legrand a été tué, le général Bataille blessé et le général Montagu a été fait prisonnier. Le général français Legrand a illustré son nom dans cette bataille en dirigeant et conduisant lui-même ces belles charges de cavalerie qui ont assuré le succès de la journée aux armes françaises. Sorti des rangs du peuple, le général Legrand ne devait son avancement qu'à ses propres mérites et à ses services signalés en Afrique qui lui valurent le commandement d'une division militaire et la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur. Pendant cette bataille de Gravelotte, un régiment de uhlans attaqua l'état-major du Maréchal Bazaine et tua vingt hommes de son escorte ainsi que le capitaine qui la commandait. C'est quelques jours après cette bataille qu'eut lieu la sanglante affaire des carrières de Jumont, dont nous trouvons les détails dans les journaux sous le titre de: la montagne de cadavres. Si ces récits ne sont point exagérés cette bataille restera dans l'histoire comme un des faits de guerre les plus terrifiants. Le maréchal Bazaine se dirigeait vers cette ville de Sedan, dont le nom va acquérir une triste célébrité, lorsque trois corps prussiens se jetèrent devant lui pour lui couper le chemin. Conduits par des paysans français qu'ils avaient forcés à leur servir de guides, après avoir incendié leurs fermes et tué leurs femmes et leurs enfants, les Prussiens s'établirent, pendant la nuit, pour barrer le passage des troupes françaises, sur un terrain de ces carrières. Creusées dans la terre et soutenues par des piliers, ces carrières présentaient des parois à pic d'une grande hauteur et dans l'obscurité leur paraissait une position inexpugnable. Au point du jour, Bazaine attaqua l'ennemi et, instruit par un de ces paysans qui avait réussi à s'échapper, il chargea le maréchal Canrobert de tourner les carrières et d'abattre avec l'artillerie les piliers qui soutenaient le terrain

de l'ennemi. Une heure après que l'ordre eut été donné, vingt mille hommes étaient ensevelis dans un gouffre épouvantable. Hommes, chevaux, canons, tout fut précipité pêle-mêle dans ce gouffre immense et formèrent sous les yeux des français, muets et terrifiés, une montagne sanglante et gémissante. Ce devait être le dernier succès des français, et les Prussiens devaient prendre quelques jours plus tard, une revanche sinon aussi sanglante du moins plus fructueuse et plus glorieuse pour leurs armes.

Avant de nous rendre sur ce terrible champ de bataille de Sedan, plus désastreux pour les Français que Sadowa pour les Autrichiens, voyons ce qui se passait dans les autres parties du pays envahi par les Prussiens.

Le roi Guillaume, suivant l'usage de la guerre, nommait un gouverneur pour l'Alsace et un autre gouverneur pour la Lorraine, abolissant la conscription dans ces provinces et étendant jusque là la ligne douanière du Zollverein. Les armées prussiennes assiégeaient Metz et Strasbourg qui, à l'heure où nous écrivons, restent encore et tiennent bon contre un bombardement cruel et féroce, et des hordes d'ennemis répandus dans toute l'étendue du pays autour d'elles. Ici nous ne pouvons continuer notre récit, sans admirer ce noble et courageux guerrier qui défend Strasbourg, résolu à s'ensevelir sous ses ruines. Le général Urich, dont le nom brille dans cette malheureuse guerre, descend d'une famille allemande, et chose bien curieuse, le général auquel il résiste est d'origine française. Urich est un nom bien connu dans l'armée française. Un des frères du général était un des plus brillants colonels de l'armée et l'autre est actuellement intendant général. Le général a aussi un fils et des neveux qui sont officiers d'état-major. Le défenseur de Strasbourg a débuté dans la carrière militaire lors de la campagne d'Espagne en 1823, où il servit comme lieutenant. Dans la guerre d'Afrique, où il se rendit comme capitaine, il conquit dans l'espace de dix ans les grades successifs de chef de bataillon, de lieutenant-colonel, de colonel, de général de brigade et de général de division en même temps qu'il était décoré de la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur. Il servit aussi dans la guerre de Crimée, au siège de Sébastopol, où il commandait la garde impériale, et en Italie où il obtint la décoration de Grand-Officier de la Légion d'Honneur. Lorsque la présente guerre éclata, le général était au cadre de réserve pour limite d'âge, mais il s'empressa de demander et obtint le commandement de la division militaire dans laquelle il est né. Il a pris, dès le début de la guerre, toutes les mesures pour mettre Strasbourg en état de faire une résistance glorieuse qui, même aujourd'hui, paraît invincible. Tel est le héros de Strasbourg.

Il nous faut maintenant détourner nos yeux bien à regret de ce point consolant pour les reporter sur les positions respectives des armées après les combats de Metz et la bataille de Gravelotte. Après l'affaire des carrières de Jaumont, l'objet principal des troupes françaises, commandées séparément par Bazaine et MacMahon, était de se réunir. MacMahon était à Châlons, et entre Châlons et Metz, d'où devait partir Bazaine, se trouvait l'armée du prince royal qui marchait sur Paris, de sorte que pour réunir leurs troupes les deux maréchaux français étaient obligés, du moins MacMahon, de faire un détour et de se diriger vers Sedan par Rheims et Reims, et c'était à Sedan que devaient se rencontrer les deux forces. Pour se rejoindre avant que l'armée prussienne qui viendrait sur ses pas, pût venir prendre position entre eux, MacMahon et Bazaine devaient faire des efforts désespérés. Mais le dernier échoua dans ses tentatives de se dégager de l'armée du général Steinmetz, et le premier, embarrassé et retardé par des troupes nouvelles, et aussi, à ce que l'on a dit plus tard, par les bagages de l'Empereur, est obligé de diminuer ses étapes et est dépassé par les Prussiens avant d'avoir atteint Montmédy. L'ennemi s'empare des défilés de l'Argonne et attend l'armée française.

Le 29 d'août le corps d'armée du général De Failly fut surpris par les Prussiens, rejeté vers Mouzon et après plusieurs heures d'héroïques efforts dut passer la Meuse en déroute. La journée avait été meurtrière, et à neuf heures du soir le canon tonnait encore. Cependant l'armée de MacMahon repoussée sur toute la ligne dut se retirer, abandonnant à l'artillerie prussienne les hauteurs où elle s'était établie. Le lendemain, quoique les armées françaises eussent l'avantage et que les mitrailleuses eussent massacré des bataillons entiers, MacMahon sentant devant lui des forces bien supérieures fut obligé de se replier sous les canons de Sedan. Pendant cette journée les Prussiens se couvrirent de honte en massacrant les habitants du village de Bazeilles et en incendiant ce village. Mais nous sommes à la veille de la journée décisive, les généraux des deux armées le sentaient bien et les soldats français harrassés de fatigue et à demi morts de faim ne manquaient pas cependant d'espérer, et s'ils n'essent eu à combattre que les armées déjà si nombreuses qu'ils combattaient depuis trois jours, leur succès n'aurait pas été douteux. Pour rapporter avec tous les détails nécessaires la grande bataille de Sedan nous ne croyons pas pouvoir faire mieux que de céder notre place à un témoin oculaire qui date de Sedan même sa correspondance au *Courrier des Etats-Unis* :

« C'était le premier septembre. Le premier coup de canon fut tiré avant trois heures du matin. Il faisait nuit encore. La canonade tonna sans discontinuer, plusieurs heures durant, en face de Bazeilles et dans la direction de Douzy. La droite et le centre résistaient. Pendant ce temps, les troupes prussiennes massées sur les hauteurs de

Francheval et renforcées durant la nuit de soldats qui n'avaient pas combattu la veille (le corps d'armée du Prince Royal) attaquaient l'aile gauche. Celle-ci tint bon tant qu'elle n'eut devant elle que l'infanterie ennemie. Mais quand trois batteries prussiennes ouvrirent leur feu du haut des collines, les soldats français, à bout de force et de courage, après ces quatre jours de combats pendant lesquels ils n'avaient eu ni repos, ni presque de nourriture, cédèrent devant le nombre et rompirent les rangs. A onze heures, toute l'aile gauche était en déroute et dispersée dans les bois, où la cavalerie prussienne continua à tirer sur les fuyards. Nombre d'entre eux, jetant leurs armes, passèrent la frontière belge. Une heure après, La Chapelle, défendue seulement par un bataillon de franc-tireurs était au pouvoir de l'ennemi. Villiers-Cernay et Douzy étaient en flammes. L'aile droite de l'armée prussienne marchait en avant, enveloppant de plus en plus le centre de l'armée de MacMahon qui combattait toujours. Le maréchal MacMahon blessé le matin dès le commencement de l'action par un éclat d'obus, avait dû céder son commandement au général Wimpffen. Soudain on entend le canon sur les derrières de l'armée française, dans la direction de Sedan. Les Prussiens ont passé la Meuse en aval de cette ville et prennent les français à revers. Il y eut alors une admirable manœuvre : une partie des troupes qui composaient l'aile droite et combattaient depuis l'aurore se retournèrent vers Sedan, traversèrent la ville au pas de course, et vinrent tomber sur les Prussiens, qui, surpris par la violence de cette attaque, reculèrent et furent durant un moment refoulés dans la Meuse où un très grand nombre d'entre eux périrent. Mais bientôt, accablés une fois encore sous le nombre, épuisés par ce dernier effort, les Français reculaient à leur tour et étaient rejetés dans Sedan. Le Maréchal MacMahon, à cheval depuis le matin, se portait sur les fronts d'attaque les plus avancés pour reconnaître les positions. L'empereur, qu'il avait fait prévenir, était également monté à cheval, et sortait de la ville, lorsqu'il rencontra le maréchal qu'on ramenait dans un fourgon d'ambulance, blessé à la cuisse gauche d'un éclat d'obus. Le commandement avait été pris par le général Wimpffen, comme étant le plus ancien. Le combat se soutint énergiquement pendant plusieurs heures ; mais, vers deux heures de l'après-midi, les troupes furent repoussées et se portèrent jusque dans la ville, dont les rues se trouvèrent bientôt encombrées de chariots, de voitures d'artillerie, d'hommes d'infanterie et de cavalerie, le tout dans la plus grande confusion. L'empereur se rendant sur le champ de bataille, se porta d'abord vers le corps du général Lebrun, à Balan, où l'action était très-vive, et de là vers le centre, encourageant de sa présence la troupe et montrant le plus grand sang-froid au milieu des projectiles qui tombaient autour de lui. Après être resté quatre heures sur le champ de bataille, et avoir parcouru les points où le danger était le plus fort, il revint en ville et se rendit chez le Maréchal MacMahon. Vouant ressortir ensuite, il ne put traverser les rues, tellement elles étaient encombrées, et il fut forcé de rester dans la place, où les obus pleuvaient, allumaient plusieurs incendies, frappaient des blessés dans les maisons et semaient la mort dans les rues, en tombant sur des masses profondes d'hommes entassés les uns sur les autres. Forcé de rester dans la ville, l'Empereur s'installa à la sous-préfecture qui se trouvait au centre de cette pluie de feu. Plusieurs obus vinrent éclater sur le toit et dans la cour de cette résidence, où arrivèrent bientôt les commandants des différents corps, annonçant que la résistance devenait impossible. Les soldats après s'être vaillamment battus pendant presque toute la journée, attaqués de tous côtés, s'étaient portés vers la ville et se trouvaient pressés les uns contre les autres dans les rues et les fossés. La confusion fut bientôt partout, et tout mouvement devint impossible. Les obus prussiens tombaient dans ce flot humain, y portaient la mort à chaque coup, et les murs des remparts de la ville, loin de servir d'abri à cette armée, allaient devenir la cause de sa perte. Reconnaisant alors l'impossibilité d'une résistance utile, on fut obligé de demander à parlementer, et un drapeau blanc fut hissé sur le sommet de la forteresse vers cinq heures du soir. Dans ce moment, l'armée prussienne, forte de plus de 350,000 hommes, avait resserré son cercle ; une artillerie formidable occupait toutes les hauteurs qui dominent la ville, et son infanterie avait pu s'avancer jusque sur les glacis de la place. Dès lors la bataille était finie. L'aile droite de l'armée prussienne continuant son mouvement eut bientôt donné la main aux troupes qui avaient passé la Meuse et marchaient à sa rencontre. Toute l'armée française était cernée. Il fallut se précipiter dans la ville que les boulets ennemis atteignaient déjà. Il y eut un moment de désespoir morne parmi tous ces combattants épuisés. Le général de Wimpffen afficha sa proclamation. On n'avait ni vivres ni munitions ; il fallait se rendre ou mourir. Les soldats étaient démoralisés. On capitula. Pourtant quand un colonel français monta sur les remparts, le drapeau blanc à la main, pour demander à parlementer, un sentiment de honte et de rage passa dans le cœur des soldats et il y en eut quelques uns qui tirèrent sur lui sans l'atteindre. Le bombardement dura deux heures encore, massacrant dans les rues les soldats et les habitants. C'est ainsi que le général Guyot de Lespars fut tué par un obus qui, après avoir passé entre les jambes d'un officier sans le blesser, éclata derrière lui, couchant par terre quatre personnes. A huit heures, le feu cessa. L'Empereur avait envoyé son épee au quartier général prussien, avec un message dans lequel il disait « que n'ayant pu parvenir à se faire tuer à la tête de son armée, il demandait à traiter à des conditions honorables. »

Par la capitulation de Sedan, près de 85,000 français furent faits pri-

sonniers, y compris les officiers. Parmi ces derniers se trouvaient un Maréchal de l'empire et plusieurs généraux ; tous les officiers qui ont prouvé de ne pas reprendre les armes durant la présente guerre ont été libérés sur parole, plusieurs ont préféré rester prisonniers. Quant à l'Empereur il a été envoyé prisonnier à Wilhelmshou. Le maréchal MacMahon qui a été blessé dès le début de l'action après s'être exposé sur tous les points les plus dangereux, pour donner par sa présence du courage aux soldats est déjà bien connu de nos lecteurs. Cependant comme les actions des grands hommes ne sont jamais rendus trop populaires, rappelons en peu de mots celles du Duc de Magenta depuis le début de sa carrière militaire jusqu'à cette triste journée de Sédan. Le Maréchal de MacMahon est français de cœur et de naissance, cependant comme son nom l'indique, il descend d'une ancienne famille irlandaise catholique qui vint en France partager la destinée des Stuarts. MacMahon a servi d'abord en Afrique de 1830 à 1848 où il conquit tous ses grades jusqu'à celui de Général, puis en Crimée où il se couvrit de gloire par la prise des ouvrages de Malakoff, et enfin en Italie où il prit une part signalée à la victoire de Magenta et se vit nommer, sur le champ de bataille même, Duc de Magenta et Maréchal de France. Coïncidence curieuse c'était le Maréchal MacMahon qui avait été chargé de représenter la France au couronnement du roi Guillaume dont il est maintenant prisonnier. Depuis 1864 jusqu'au commencement de cette malheureuse guerre le Maréchal MacMahon était en Algérie comme gouverneur-général. Pour peindre l'homme rapportons un trait de courage et les paroles qu'on dit avoir été prononcées sur le champ de bataille de Sédan. Pendant que les officiers se jetaient sous les pieds de son cheval pour l'empêcher d'avancer au milieu du désastre de l'armée française : " Laissez-moi, disait-il, laissez-moi montrer à ces rois, à ces princes qui se cachent derrière leurs masses d'hommes, comment un Maréchal de France sait combattre et mourir quand il ne peut plus vaincre."

Nous n'en finirions pas si nous entreprenions de rapporter tous les traits héroïques accomplis tant pendant cette désastreuse bataille qu'après. Cependant de même que nous enregistrons scrupuleusement toutes les défaites des français et que nous reconnaissons et leur manque d'unité dans le commandement et leur manque de préparation à la guerre, pourquoi ne montrerions nous pas aussi que s'ils ont été vaincus ce n'est pas par leur manque de courage ? On ne sera donc pas surpris si nous reproduisons à notre tour quelques-unes de ces actions héroïques qui ont été rapportées par les journaux. Voici un trait de bravoure dont on ne manquera pas de faire le rapprochement avec la poésie que nous publions en tête de ce numéro du Journal. C'était à Woerth ; le premier bataillon du 21<sup>e</sup> de ligne, appuyé par deux bataillons du 3<sup>e</sup> de ligne, avait pris position à Froeschweiler. De onze à trois heures cette petite troupe fit vaillamment son devoir. A quatre heures elle avait épuisé toutes ses cartouches, et, calme, froidement décidée, elle attendait l'arme au bras la mitrailleuse prussienne qui s'acharnait contre ces victimes impuissantes. Tous les officiers étaient tombés, seul, comme par miracle, le lieutenant était resté debout. Le Colonel s'élança vers lui : " Lieutenant, dit-il, ralliez vos hommes et saisissez le drapeau." Ils étaient quarante ; le lieutenant les rallie et se replie vers Reischaffen pendant que le colonel pousse une reconnaissance pour savoir si la journée est perdue. Le Colonel n'a pas reparu. Quant au porte-drapeau, il se place au milieu de sa petite troupe et poursuivi par les uhlands, il arrive au château de M. le Comte de Lense, député du Bas-Rhin, lui confie la garde du drapeau tricolore, et revient faire face à l'ennemi. La nuit arrive et lui permet de se replier vers Haguenau, où se trouvait le 2<sup>e</sup> bataillon du 21<sup>e</sup>. Quand les malheureux purent se compter, ils étaient huit, dont trois seulement avait été épargnés par les balles ennemies.

Revenons à Sédan, Sédan la plus désastreuse défaite de la France, mais qui n'est point déshonorante, si l'on considère la disproportion des forces, l'état des deux armées et le courage des vaincus. Tout le monde n'a pas voulu capituler à Sédan, car en même temps qu'on voyait arriver à Paris la division Vinoy qui revenait de Bethel sans avoir pu se rendre sur le champ de bataille faute d'ordres et d'indications précises, on voyait arriver aussi trois cents hommes du 3<sup>e</sup> régiment des zouaves de la garde qui n'ont pas voulu accepter la capitulation.

La division Vinoy a échappé au massacre par son indomptable énergie et son courage extraordinaire contre les ennemis qui la poursuivaient et ceux qui lui coupaient la retraite. Les troupes marchèrent jour et nuit et lorsque manquant de chevaux elles étaient obligées d'abandonner quelques pièces d'artillerie, on les enclouait et les jetait dans les rivières. Quant au 3<sup>e</sup> régiment des zouaves de la garde ; après avoir refusé de déposer les armes, sur l'ordre du colonel, on a serré les rangs qu'une bataille de trois jours avait fort éclaircis ; le chef d'un a sonné la charge et avec une impétuosité d'élan irréaliste, le régiment s'est précipité sur les masses profondes des Prussiens, dans lesquelles il a fait une trouée et s'est frayé un sanglant passage. Tous ces braves voulaient mourir, pas un ne voulait se rendre. Trois cents ont franchi les masses qui les enveloppaient. Quand on apprend qu'un régiment a réussi ainsi à faire son chemin à travers l'ennemi on se demande naturellement ce que n'aurait pas pu faire une armée de 50,000 hommes ?

Aussitôt après la bataille de Sédan, il n'y eut qu'un cri dans l'armée prussienne : A Paris, crièrent officiers et soldats, et les prisonniers fran-

çais, qui trois ou quatre semaines avant, avaient défilé dans les rues de Paris en criant : A Berlin ! virent passer devant eux, le lendemain de la bataille, leurs insolents vainqueurs criant : A Paris ! et se rendant en effet tout droit à Paris. Il est donc temps de voir nous-mêmes ce qui se passait pendant ce temps dans la capitale de la France, et c'est sous ses murs que nous reverrons ce bon roi Guillaume, notre Fritz, et tous leurs généraux, bavarois, badois, etc.

Dans tous dernièrement revue nous en fîmes resté à la substitution du ministère Pallikao au ministère Ollivier. Nous n'avons rien à dire, ni pour, ni contre ce ministère de courte durée, auquel plusieurs attribueront la défaite de Sédan. D'autres seront d'opinion qu'il n'eut d'autre tort que de laisser les Parisiens sans nouvelles. En effet y a-t-il un supplice pire, pour le parisien que celui d'être sans nouvelles : vraiment c'est à croire que ce ministère voulait exposer un million d'hommes au suicide. D'autres plus calmes, attribueront à ce ministère et au général Trochu la reprise des immenses travaux, nécessaires à la défense de la capitale. Mais nous venons de nommer un homme, cet homme, les journaux anglais l'ont appelé *the coming man of France*, il ne conviendrait donc pas de le passer sous silence.

En 1867, paraissait à Paris, un livre intitulé *L'armée française*. Dans ce livre, le lecteur attentif aura remarqué bien des conseils, plus, s'ils avaient été suivis durant cette guerre, auraient épargné plus d'une défaite aux armées françaises. Le lecteur aura admiré surtout cette phrase : " Il faut au courage du soldat un sentiment plus élevé que l'espoir d'une récompense, plus grand même que la gloire, il lui faut le sentiment du devoir et celui du sacrifice ; et ceux-là, ajoutait l'auteur, conservent seuls le calme nécessaire, qui croient en l'aveir." Le 19 août 1870, l'auteur de ce livre, dans une proclamation aux habitants de Paris, dont il venait d'être nommé gouverneur, s'exprimait ainsi en terminant : Pour accomplir mon œuvre, après laquelle je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte une des devises de la province de Bretagne où je suis né : " Avec l'aide de Dieu, pour la patrie." Ah ! le style ici, c'est bien l'homme ; et qui ne reconnaît dans ces paroles un noble fils de cette Bretagne si loyale, si brave et si religieuse ? C'était le général Trochu. Louis Jules Trochu, né en 1815, fut successivement un des élèves les plus distingués de Saint-Cyr et de l'école d'application du corps d'état-major. Lieutenant en 1840, capitaine en 1843, il fut attaché comme aide-de-camp au Maréchal Bugeaud en Algérie. Chef d'escadron en 1846, lieutenant-colonel en 1853, il fut aide-de-camp du Maréchal Saint-Arnaud, en Crimée. A peine âgé de quarante ans, il fut nommé général de brigade à Malakoff, où il reçut la croix de commandeur de la Légion d'Honneur. Il a aussi fait avec distinction la campagne d'Italie, après laquelle il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur, comptant à cette date, vingt-cinq années de services effectifs ; dix-huit campagnes et une blessure. Le général Trochu était, avant la guerre, membre du comité consultatif d'état-major. Voici la conversation qu'eut l'Empereur avec le général Trochu, lorsqu'il lui remit le commandement de Paris. Elle est rapportée par une personne qui se trouvait dans le wagon impérial.

C'était sur le chemin de fer de Paris à Châlons d'où revenait le général, il se croise avec le convoi impérial, et l'Empereur l'ayant appelé lui dit : Général, je vous confie la défense de Paris—Sire, j'accepte la défense de Paris, pour la patrie, mais je demande ma liberté d'action sans contrôle, autre que celui de mon honneur de soldat français !—Me répondez-vous des mesures que vous prendrez ?—La patrie est en danger et je suis français. Je ne demande que la liberté absolue d'action.—Allez, général, répondit l'Empereur, je remets entre vos mains le salut de la capitale et de l'Empire français.—Sur ma vie ! ajouta le général Trochu, je suis responsable du salut de la France ! Beaucoup plus qu'il ne pensait, le brave général, car cette conversation était tenue bien avant la capitulation de Sédan et le siège de Paris.

Avant de nous occuper des moyens de défense de Paris, voyons ce qui s'est passé dans la capitale à la suite de la défaite de Sédan. Vendredi, c'est-à-dire le lendemain de la capitulation de l'Empereur, Paris avait encore un reste d'espérance, malgré les sinistres rumeurs qui commençaient à se répandre ; mais Paris était sans nouvelles et dans une morne tristesse. Samedi, le général Pallikao, à la fin de la séance du Conseil Législatif, prenant la parole, donna officiellement la nouvelle du grand désastre. Il n'osait avouer toutefois qu'une partie des grands malheurs. Le soir à minuit, nouvelle séance, pendant laquelle le ministère cette fois, fait connaître, au milieu d'un silence glacial, la triste vérité. En présence d'une telle catastrophe, M. Jules Favre monte à la tribune et fait une proposition qui contient les trois actes suivants : 1<sup>o</sup> La déchéance de Louis Napoléon Bonaparte et de sa dynastie ; 2<sup>o</sup> La nomination d'une commission exécutive, investie de tous les pouvoirs nécessaires pour repousser l'invasion et chasser l'étranger ; 3<sup>o</sup> Le maintien du général Trochu, comme gouverneur de Paris, chargé de la défense de la capitale. Vu l'importance de ces changements et la gravité des circonstances, la discussion sur ces trois propositions est ajournée à midi, dimanche, par conséquent dans la même journée, puisque la séance est levée à une heure et demie du matin. Dans la matinée du dimanche, toute la population de Paris est dans la plus grande agitation et ne peut être apaisée par la lecture de la proclamation signée des ministres et affichée sur les murs de la capitale. Cette proclamation, le dernier acte du ministère Pallikao, constatait les revers déjà bien connus et annonçait la formation de deux nou-

velles armées, une sur les bords de la Loire et l'autre pour la défense de la capitale.

Le récit des événements qui suivent est emprunté à M. Aug. Marc de l'Illustration : " Cependant l'heure de la séance du Corps Législatif arrive. Par ordre du général Palikao, tous les abords du Corps Législatif sont gardés par des détachements de la gendarmerie départementale à cheval et par de nombreuses escouades de sergents de ville. Un bataillon de la garde nationale stationne sur le pont de la Concorde. Des gardes nationaux en armes, conduits par leurs officiers, d'autres sans armes, des citoyens appartenant à toutes les classes se massent peu à peu sur la place de la Concorde, et les cris de Vive la République! se mêlent aux cris de Vive la France! La déchéance, etc. Tel est l'aspect que présente le Corps Législatif à l'extérieur, lorsque M. Schneider ouvre la séance. La parole est à M. Kératry, qui accuse M. le ministre de la guerre d'avoir manqué à son devoir, en faisant garder le Corps Législatif, contrairement aux ordres du général Trochu, par des troupes de ligne et des sergents de ville et non par la garde nationale. M. le général de Palikao répond qu'il n'a pas de compte à rendre à personne, et que lui seul dispose des forces à l'intérieur de Paris. M. le Ministre donne de plus lecture d'une proposition consistant à faire élire par le Corps Législatif un conseil de gouvernement, composé de cinq membres. Ce conseil contresignerait les nominations des ministres; M. de Palikao serait nommé lieutenant-général. Après M. le ministre de la guerre, M. Jules Favre monte à la tribune et demande la priorité pour la proposition de déchéance qu'il a déposée dans la séance de nuit. M. Thiers vient ensuite et émet une troisième proposition qui institue un comité de gouvernement élu par la Chambre, et qui dispose qu'une assemblée constituante sera convoquée, aussitôt que les circonstances le permettrait. Enfin, M. Gambetta demande que l'urgence soit votée sur ces trois propositions, et la Chambre se retire dans ses bureaux pour nommer une commission chargée d'examiner les trois projets et de présenter un rapport. Pendant ce temps, l'animation du dehors s'était accrue : la foule de militaires et de citoyens augmentait toujours et les cris de vive la République devenaient unanimes. Une grille s'ouvre pour laisser passer des officiers de la garde nationale, le flot de peuple passe avec les officiers. Bientôt la foule pénètre de tous côtés dans le Corps Législatif. Quelques députés sortent alors des bureaux et rentrent en séance. M. de Palikao est dans la salle. Des tribunes envahies partent les cris ardents de : Vive la République! M. Gambetta exhorte les tribunes au calme. Mais les clameurs du dehors arrivent à chaque instant plus retentissantes dans la Chambre. M. de Palikao et quelques membres de la majorité présents dans la salle se retirent. L'hémicycle se remplit de gardes nationaux, de gardes mobiles, de citoyens; les bancs des députés, l'estrade où siège le bureau, sont envahis par la foule. La Révolution est accomplie. Les députés de la gauche se rendent à l'Hôtel-de-Ville, où la République est proclamée." Voici le texte de la proclamation qui annonce à la France et au monde entier cet événement :

Citoyens de Paris,

La République est proclamée.

Un gouvernement a été nommé par acclamation. Il se compose des citoyens Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon.

Représentants de Paris.

Le général Trochu est chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale. Il est appelé à la présidence du gouvernement. Le gouvernement invite les citoyens au calme; le peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi. Le gouvernement est avant tout un gouvernement de défense nationale.

(Suivent les noms précités des citoyens formant le gouvernement de la défense nationale.)

Le gouvernement de la défense nationale a composé le ministère comme suit : Ministre des Affaires Etrangères, Jules Favre; Ministre de l'Intérieur, Gambetta; Ministre de la Guerre, Général Le Flo; Ministre de la Marine, Amiral Fourichon; Ministre de la Justice, Crémieux; Ministre des Finances, Ernest Picard; Ministre de l'Instruction Publique et des cultes, Jules Simon; Ministre des Travaux Publics, Dorian; Ministre de l'Agriculture et du Commerce, Magne. La proclamation du Ministère de la France est courte et significative; la voici :

Français!

Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République. Il a mis ses représentants non au pouvoir mais au péril.

La République a vaincu l'invasion en 1792; La République est proclamée. La Révolution est faite au nom du droit, du salut public.

Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée; demain vous serez avec l'armée les vengeurs de la Patrie,

En effet l'ennemi n'était plus qu'à quelques jours de marche des forts de Paris. La révolution s'accomplissait paisiblement; les plus exaltés se contentant de faire disparaître partout les symboles de l'empire. Pendant ce temps l'Impératrice et le Prince Impérial presque seuls se

dirigeaient vers l'Angleterre où ils jouissent maintenant, sinon de l'hospitalité du peuple anglais, du moins de l'inviolabilité d'un pays neutre.

Mais il est temps maintenant de nous occuper des moyens de défense de la ville assiégée. Paris n'est pas une place forte ordinaire. C'est pour le moment un immense camp retranché, défendu par un demi-million de soldats déterminés, en possessions de cent bastions où sont postés au delà de 1226 canons de tout calibre et de toute description y compris les mitrailleuses. Ce redoutable camp lui-même est protégé à une distance variant de un mille et quart à quatre milles par une ceinture de quinze forts détachés et deux redoutes. Voici sur ces forts détachés quelques détails que nous empruntons au *Public*: Charenton, 70 bouches à feu; Vincennes, 117; Nogent, 55; Rosny, 56; Noisy, 57; Romainville, 49; Aubervilliers, 66; Saint-Denis, 38; Double Couronne de Saint-Denis, 61; Mont-Valérien, 79; Issy, 64; Vanvres, 44; Montrouge, 43; Bicêtre, 10; Ivry, 70. Ensemble de 982 à mille bouches à feu, dont 134 mortiers et pierriers. Le fort du Mont-Valérien seul a coûté 5 millions. Il contient des pièces d'artillerie du plus fort calibre, portant à cinq ou six milles de distance, et une batterie de mitrailleuses; la garnison se compose de 15,000 hommes de la garde mobile et de 7 à 800 marins. Paris enfin est gardée par la Seine et par la Marne : la première de ces rivières est sillonnée en tous sens par des canonniers qui portent à l'avant et à l'arrière une pièce d'artillerie de marine de gros calibre; à babord et à tribord, il y a une mitrailleuse. Vingt-cinq meurtrières à chassets sont ouvertes de chaque bord dans les parois du navire. Les tireurs sont entièrement à l'abri. La cuirasse d'acier de la canonniers est à l'épreuve des pièces de campagne du plus fort calibre. Elle est mue par une double hélice à vapeur et porte à l'avant un système de chassetorpille très ingénieux. Enfin Paris est pourvu à l'intérieur d'un chemin de fer de ceinture qui permet de porter rapidement des forces sur les points menacés de l'enceinte continue ou de la ceinture des forts détachés.

Maintenant, pour donner une idée de la détermination à se défendre de ce demi-million de patriotes, disons seulement que dernièrement de simples soldats ont arrêté un maréchal français qui prenait des notes sur les plans des fortifications, accompagné d'un officier suspect. De plus, un correspondant écrit : qu'il n'y a plus ni jeunes ni vieux, ni ministres ni hommes de peine, ni notaires ni charretiers, ni avocats ni barbiers, tous sont soldats et soldats bien disciplinés et déterminés. En voici une preuve que nous fournit l'*Electeur Libre*. C'était à la grande revue passée par le général Trochu. Sur la place de la Concorde, l'amiral Cailleux, passant la revue préparatoire du 21<sup>e</sup> bataillon, s'est arrêté devant un simple garde national de la 6<sup>e</sup> compagnie, qui portait au côté droit de l'uniforme la plaque diamantée de la Légion d'Honneur, il a entamé une conversation avec ce soldat remarquable, conversation pleine de sentiments élevés et patriotiques, applaudie par tous les témoins de cette scène, car ce simple garde national était M. Duruy, ex-Ministre de l'Instruction Publique. La garde nationale sédentaire compte actuellement dans ses rangs deux anciens ministres de l'Instruction Publique, qui s'y sont fait inscrire volontairement : M. Duruy, dont les deux fils sont eux-mêmes engagés dans l'armée active et M. Garnot. M. Garnot est âgé de 70 ans. Enfin, cette guerre a prouvé que parmi ceux qui ont montré le plus de courage et d'abnégation, les hommes de lettres n'ont pas été les derniers. Les journalistes et les écrivains les plus populaires luttent, en dévouement à la patrie, avec les universitaires et les collégiens. M. Paul de Cassagnac, et plusieurs autres journalistes bien connus, sont maintenant prisonniers de guerre avec l'armée de Sedan, dans laquelle ils s'étaient enrôlés comme simples zouaves.

Ce n'est pas assez de voir la capitale du monde civilisé ainsi assiégée; il nous faut assister maintenant à la prise de la capitale du monde catholique par les troupes du roi Victor-Emmanuel. Le 12 septembre, pressé par son gouvernement, le roi d'Italie donnait aux troupes, massées sur les frontières des Etats pontificaux, l'ordre de marcher sur Rome, faisant annoncer en même temps dans la Gazette officielle que l'occupation de Rome par les troupes italiennes serait une nouvelle garantie pour le Souverain Pontife. Tant que les armées françaises n'ont pas été écrasées sous le nombre, le roi *gaulant homme* n'a pas osé produire au jour son programme; mais après la défaite de Sedan, l'Italien a cru, comme bien d'autres, pouvoir mépriser les vaincus. Le territoire pontifical était envahi par trois colonnes de troupes italiennes : la première, commandée par Cadorna, s'avancit directement sur Rome en passant par Viterbe, Civita Castellana, Magleana et Monte Rotondo. La deuxième, commandée par Bixio, s'est emparée de Civita Vecchia, ayant la flotte de l'amiral Cerrati prête à coopérer avec elle. La troisième était sous le commandement de Angioletto. Contre des forces si considérables que pouvaient faire les défenseurs de l'Eglise? Cependant, là où ils se sont trouvés en nombre égal, ils ont lutté, et dans un engagement, il y a eu plusieurs zouaves de tués et de blessés. Toutefois, le dévouement prévu est arrivé le 21 de ce mois et Rome est tombée au pouvoir des italiens. Il n'y a pas eu effusion de sang, le Pape ayant réussi à empêcher ses défenseurs de résister.

Comme s'il n'y avait pas assez des énormes ravages de la guerre sur le continent, un nouveau sinistre maritime vient d'affliger l'humanité. On se rappelle l'émotion qui a été produite par la perte du *City of Boston*, qui contenait un si grand nombre de Canadiens, c'est-à-dire de citoyens d'Halifax et du Nouveau-Brunswick. Le *Captain*, le plus beau vaisseau de la

marine anglaise, vient d'avoir le même sort. C'est en rade que ce navire s'est englouti par l'effet d'une tempête, à laquelle un défaut essentiel dans sa construction ne lui a point permis de résister. Le capitaine Bourgoyne, le commandant du vaisseau, et le capitaine Coles, l'ingénieur qui en avait fait les plans et dirigé la construction, se trouvent au nombre des victimes. Si l'on en croit les rapports des journaux, le capitaine Coles ne serait point responsable des vices de construction qui lui ont été à lui-même si funestes. On aurait changé ses plans, et on aurait persisté à faire exécuter ces changements malgré ses remontrances. Le *Cyprien* était une de ces immenses carènes surmontées d'une tourelle dans laquelle se meut un canon monstre à l'imitation des *Monitors américains*; l'accident qui vient d'arriver démontre que ces nouvelles inventions peuvent être aussi dangereuses quelquefois pour ceux qui les emploient que pour ceux contre qui elles sont dirigées. Les vaisseaux de fer depuis quelques années ont pris la détestable habitude d'aller au fond de la mer tout d'une pièce et sans dire gare; et peut-être en viendrait-on à trouver, qu'après tout, le fer n'est pas fait pour flotter. La perte du capitaine Bourgoyne a éveillé de douloureuses sympathies à Québec où il a été très-estimé comme commandant de la *Constance* qui passa un été dans notre port en même temps que la corvette française le d'Estrees, dont le capitaine, M. des Varannes, et plusieurs officiers, ont eu eux aussi un si triste sort.

Si de l'Europe nous passons en Amérique, nous nous trouvons en présence de la paisible conquête que le Colonel Wolsley et son expédition récemment de la vallée du Nord-Ouest. Le gouvernement provisoire prévenu de l'arrivée des troupes et des volontaires a quitté le Fort Garry, et le nouveau Lieutenant-Gouverneur, M. Archibald, y est maintenant installé.

Il nous reste à peine assez d'espace pour dire un mot de l'exposition agricole et industrielle de notre Province qui s'est tenue à Montréal sur un vaste terrain acquis par le Conseil d'Agriculture et situé au pied de la Montagne sur les limites de la cité et du village du coteau St. Louis. Cette exposition a souffert dans l'opinion de l'étendue même du terrain sur lequel elle a été faite. Certaines parties celle surtout des animaux importés était très remarquable. Les *Percherons* les *Durhams*, les *Ayrshires* et les *Alderneys* étaient en nombre et de première force. Le cheval qui a eu le premier prix parmi les *Percherons*, appartenait à la société d'agriculture de l'*Assomption*. Le berge poitrail et les formes imposantes de ces animaux rappellent les sculptures assyriennes découvertes par Layard.

Une très belle collection d'*Alderney* a été exposée par M. Stevens de Lachine. La vache d'*Alderney* ressemble beaucoup à notre vache canadienne elle a plus encore que l'*Ayrshire* des qualités qui la rendraient précieuse dans nos montagnes.

Le département des outils et des machines agricoles était aussi très-bien rempli. Nous y avons remarqué un épiereur et arrache-souche inventé par M. Filion, ancien élève de l'école Normale Jacques-Cartier, qui exposait aussi une machine à aiguiser les scies de moulins. La partie industrielle était aussi bien fournie que l'on pouvait l'espérer à cause des difficultés qui ont eu lieu entre la Chambre des arts et manufacturiers et le Conseil d'Agriculture. Dans la section des Beaux-Arts, les chromo-lithographies de MM. Burland & Lafrechin ont excité l'admiration de tous les connaisseurs. L'exposition a été visitée par S. E. le Gouverneur-Général, accompagné de MM. Dunkin, ministre d'agriculture fédérale, Archibault, ministre d'agriculture pour la Province, Chauveau et Beau-bien, et a été reçu par M. Joly, président, et par les autres membres du Conseil d'Agriculture. Sir John Young a paru bien satisfait de tout ce qu'il a vu, et a admiré surtout les échantillons des races bovine et chevaline que l'on a fait défilé devant lui. Un grand nombre de cultivateurs de toutes les parties du pays ont visité le terrain de l'exposition, et une foule immense, venue surtout pour la course annoncée entre deux esquifs l'un anglais, l'autre du Nouveau-Brunswick, courses qui eurent lieu à Lachine, y encombra pendant plusieurs jours les hôtels de Montréal. Le prix a été gagné par l'équipage du *Tyne*, celui du *Paris*, qui avait triomphé à l'exposition universelle de 1861, n'a pas eu de bonheur. Des paris énormes avaient été faits sur ces régates qui ont presque monopolisé le journalisme montréalais pendant quelques jours.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, le télégraphe nous apprend la prise de Strasbourg après une résistance héroïque.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES SCIENCES.

Sir Charles Wheatstone a appelé l'attention de la Société Royale d'Angleterre sur un effet électrique qui peut fausser les indications de l'électromètre et de l'électroscope, et qu'il n'est pas indifférent de signaler. Dans le cours de certaines expériences sur la conductibilité et l'induction, le savant physicien avait été souvent dérouteré par des résultats imprévus. Parfois il lui était arrivé de ne pouvoir décharger l'électromètre avec le doigt et lui avait fallu, avant de commencer une autre expérience, se mettre en communication avec un tuyau à gaz qui pénétrait dans la pièce. Tout d'abord il ne s'expliquait pas comment il avait pu charger sa personne d'électricité,

mais une série d'observations et d'expériences lui donnèrent bientôt le mot de l'énigme. C'est en marchant par la chambre (pourvu d'un tapis) qu'il avait accumulé sur lui du fluide électrique. La première fois qu'il observa le fait, le temps était froid et il avait gelé; mais il reconnut qu'il se produisait par tous les temps pourvu que la pièce fut d'une complète siccité. La condition la plus essentielle pour la production de ce phénomène me semble être que la chaussure ait des semelles minces et soit parfaitement sèche. Si la semelle est devenue très-lisse par l'usage, les effets augmentent d'intensité. Dans le frottement de la semelle sur le tapis, les électricités se séparent, le tapis prend l'électricité positive, la semelle l'électricité négative; le tapis, constituant un corps isolant assez bon, empêche l'électricité positive de s'échapper dans le sol, et la semelle, conducteur beaucoup meilleur, permet facilement à la charge d'électricité négative de passer dans le corps de la personne. L'excitation est relativement si puissante, que quand trois personnes se tiennent par la main, si la première se frotte les pieds sur le tapis et que la troisième touche du doigt la plaque de l'électromètre, une forte charge est communiquée à l'instrument. On comprend les erreurs qui, dans de délicates expériences électroscopiques, peuvent résulter de la cause signalée par Sir Charles Wheatstone.

### Chronique Scientifique de la Revue Britannique.

—*Quelques faits ethnographiques, de M. de Khamkof*—Plusieurs voyageurs ont été frappés de la différence que présente le type tartare à l'occident et à l'orient de l'habitation des peuples de cette race. À l'est, il ont la face large et ronde, le nez épais, les yeux petits et bridés, les pommettes saillantes et peu de poil au menton. À l'ouest, l'ovale de leur visage est allongé, leurs yeux sont larges et fendus en amande, le nez proéminent et souvent aquilin; les pommettes ne dépassent pas les dimensions moyennes, communes aux races caucasiennes, leur barbe, enfin, est épaisse et bien fournie...

Nous rencontrons ces variations de type primitif chez des peuples de race turque... Or, cette différence ne dépend ni de la conformation du sol, ni des variations du climat; elle est purement ethnographique. Au nord de leur habitation, les peuples de race turque se mélangent avec des Finnois; au nord-ouest avec des Slaves; à l'ouest avec des Grecs, des Arméniens et des Persans; en Asie Mineure, avec des Grecs et des Sémites; en Perse et dans la Transoxiane, avec des Iraniens, plus ou moins modifiés eux-mêmes par leur contact avec des nations étrangères. Quant aux Khiviens, l'influence persane sur eux est évidente et s'explique par l'immense quantité d'esclaves de cette nation amenés chaque année par les brigands turcomans. Nous voyons ainsi que les Turcs n'ont gardé les qualités caractéristiques de leur race que dans les pays où ils étaient isolés de toute influence étrangère, et nous sommes forcés d'admettre que le croisement explique mieux que toute autre cause les variations de leurs formes extérieures.

Les populations de la Perse nous fournissent un fait analogue. Chardin déjà avait remarqué que « le sang de Perse est naturellement grossier; cela se voit aux Guèbres, restes des anciens Persans. » L'étude des sculptures conservées sur les anciens monuments de ce pays, loin de contredire cette observation de l'illustre voyageur français, comme le supposait Priehard, la confirme en tous points. Ces bas-reliefs sont les plus anciens documents ethnographiques de la race iranienne; mais ils ne sont pas tous d'une égale importance pour son histoire physique. Parmi l'immense quantité de figures sculptées relevées par les voyageurs, l'ethnologue ne peut profiter que de celles où il peut être sûr de la nationalité de l'individu reproduit par l'artiste. Cette certitude s'applique surtout au bas-relief de Bisitoun, qui nous a conservé la figure de Darius, de deux de ses serviteurs, de même tribu que lui, et de quelques captifs sémites et persans. L'examen de ces figures nous prouve que la différence qui existe de nos jours entre l'intérieur des Persans orientaux et occidentaux commençait déjà à se manifester à l'époque des Achéménides. Seulement les formes parfaites, si communes à présent aux Persans des provinces occidentales, semblaient être alors l'appanage presque exclusive de la tribu royale, entrée, avant les autres membres de la population de l'ancien Iran, en contact avec les Sémites. Il ne faut pas croire que l'influence du milieu et du croisement ait besoin pour se manifester d'une longue période d'années. Il y a des races où cette action se dessine nettement après deux ou trois générations. Ainsi, en 1816, quelques centaines de familles du Wurtemberg vinrent s'établir au Caucase, en Géorgie. Les premiers colons étaient des hommes d'une taille peu commune. Lourde ment charpentés, ils avaient des fesses larges et carrées, des cheveux bionds ou roux et des yeux d'un bleu très-pâle. Ces défauts commencèrent à disparaître déjà chez les individus de la seconde génération; quant à la troisième, presque tous les jeunes gens ont des yeux et des cheveux noirs, des tailles sveltes et une stature qui, n'ayant rien perdu de sa hauteur, ne rappelle nullement les formes massives et disgracieuses de leurs grands-pères. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes ces transformations des peuples de races turque, iranienne et germanique, sont parfaitement indépendantes de l'âge géologique des terrains sur lesquels elles se sont accomplies.

### BULLETIN DES STATISTIQUES.

Voici un très curieux travail de statistique sur la ville de Paris. Les chiffres que nous allons donner ont été empruntés à des documents officiels. On compte aujourd'hui dans la capitale de France: 66 barrières; 24

BULLETIN MINÉRALOGIQUE.

boulevards; 2,288 rues; 120 impasses; 38 carrefours 157 passages; 70 places 33 quais; 3 îles; 22 ponts; 20 palais; 600 hôtels; 45,341 maisons; 295,000 ménages; 29,100 boutiques; 130 fontaines; 58,451 mètres de canaux d'égouts; 15 ports; 30 halles; 28 marchés; 7 greniers de réserve; 10 abattoirs; 17 hôpitaux civils; 12 hôpitaux militaires; 20 établissements pour les indigents; 15 prisons; 30 casernes; 22 arrondissements; 42 paroisses, 9 temples réformés; 5 synagogues; 19 bibliothèques; 285 établissements d'instruction; 29 académies ou sociétés savantes; 8 manufactures de tabac, et un hôtel des monnaies pouvant frapper 1,200,000 francs de numéraire par jour.

La Superficie de Paris est de 7850 hectares. Sa population.—Voici le chiffre exact de la population de Paris, des arrondissements suburbains du département de la Seine et de la garnison :

Population de Paris.....	1,799,980	habitants
Garnison de Paris.....	25,291	"
<b>Total.....</b>	<b>1,825,274</b>	<b>habitants</b>
Population de l'arrondissement de Saint Denis, y compris la garnison.....	178,359	habitants
Population de l'arrondissement de Sceaux y compris la garnison.....	147,283	habitants
<b>Total général (Paris et le département de la Seine..)</b>	<b>2,150,916</b>	<b>habitants</b>

Paris compte à peu près 800,000 hommes, 800,000 femmes, et 200,000 enfants.

Sur ce nombre 400,000 vivent de la propriété, des fonctions du gouvernement et des professions libérales; 130,000 sont aux écoles, aux hospices, aux prisons; 250,000 vivent de commerce; 1,000,000 vivent de l'industrie et des de 25,000 soldats, sans compter la garnison des forts détachés, gardent cette immense et bruyante multitude.

Voici Paris, le Paris de 1870.

Au commencement du 16me siècle la capitale de la France ne comptait que 100,000 habitants. Deux cents ans plus tard c'est-à-dire en 1709, Paris comptait 500,000 âmes. Dans l'espace de deux siècles, la population s'était plus que quadruplée. Voici depuis cette époque quel a été le mouvement ascendant de la population parisienne :

En 1772	560,005	habitants.	En 1836	900,000	habitants.
En 1783	570,000	"	En 1842	1,000,000	"
En 1808	580,000	"	En 1851	1,053,266	"
En 1816	622,000	"	En 1861	1,500,129	"
En 1824	750,000	"	En 1865	1,637,841	"
En 1830	770,000	"	En 1866	1,700,000	"

Enfin, il paraît constaté que c'est à Paris que l'on trouve le plus de gens de lettres, de tailleurs, de modistes, de pâtisseries et d'avocats.

BULLETIN MARITIM.

Manière de se communiquer la nuit les manœuvres de barre.—Le Commandeur Francis Blackwood vient d'écrire sur cet important sujet une lettre au Standard dans laquelle il dit :

" Dans votre article sur les "périls de la mer" vous constatez que 23 p. 100 des pertes totales sont dues à un défaut de veille au bossoir, 10 p. 100 au mauvais état des feux, 3 p. 100 à l'incapacité, 54 p. 100 au manque de précaution, et 22 p. 100 à la mauvaise application des réglemens sur les rencontres. Je pense que si les navires avaient un mode universel de se communiquer leurs mouvements de barre, les périls de la mer seraient considérablement diminués. Si, par exemple, un homme manœuvre difficilement son navire la nuit, et va contre certaines règles reconnues, mettant en danger son navire et son équipage, il en avertira le navire qu'il rencontre, le mettant ainsi à même de se garer de sa route, tandis que sous le système silencieux d'aujourd'hui, il est impossible de savoir si l'amî qui approche manœuvre bien, ou même si seulement il vous a aperçu. En ayant un signal de barre reconnu, je suis convaincu qu'on exercerait une meilleure surveillance au bossoir, car dans le cas de collision, il serait facile de prouver de quel côté est la faute.

" Je présente le système suivant qui, s'il est essayé, doit démontrer sa valeur :

" Chaque navire porterait sur chaque bossier 2 feux rouges et 2 feux verts (placés verticalement à quelques pieds l'un de l'autre) au lieu d'un seul comme à présent. Le second feu ne serait employé que comme signal de barre, le double feu indiquant le côté où se trouve la barre, et changeant quand la route du navire est changée. Ces feux pourraient être manœuvrés de diverses façons; la plus précise, dans nos jours de vapeur, serait celle qui relierait ces feux au gouvernail lui-même; elle serait la plus connue et la mieux adaptée à tous les genres de navires.

" Je suis persuadé qu'un mode de se communiquer les mouvements de barre est devenu une nécessité réelle."

II. S.

Naval and Military Gazette.

Traduction de la Revue Maritime et Coloniale.

Les exploitations de mines de diamant vont leur train, paraît-il, en Australie, dans le Mudgee district. Les journaux du pays rapportent que " la Compagnie Australienne des mines de diamant " a envoyé jusqu'à présent en Angleterre 984 pierres. D'autres entreprises, outre les deux compagnies de Melbourne, ont obtenu d'encourageants résultats. Scott et ses associés avaient, à la fin de l'année dernière, avant les fêtes de Noël, lavé douze charges de sable et récolté 110 diamants pesant ensemble 26 carats; 9 de ces pierres pesaient chacune 1 carat. Leurs gains avaient été, disent-ils, de 12 livres sterling par semaine. Un journal de Sydney ayant vu des doutes s'élever relativement à l'exactitude de ses dires sur les produits en or et en diamant du Mudgee, un meeting s'était tenu à Two Mile Flat, dans lequel on avait nommé un comité d'enquête. Il ne se passa pas longtemps sans que trente ou quarante personnes vinssent certifier devant le comité qu'elles avaient trouvé des diamants au nombre de 2000 à peu près en tout, dont 600 avaient été vendus dans la Nouvelle-Galles du Sud, et 1,200 avaient été envoyés à Melbourne. De plus, il y avait entre les mains des Chinois et autres travailleurs, beaucoup de diamants dont le chiffre était difficile à établir. Plusieurs autres découvertes de diamants ont été faites, paraît-il, près de Dubbo, ville de l'intérieur, située dans une autre partie de la Nouvelle-Galles du Sud. La Californie, elle, n'a pas encore de diamants: elle se contente de ses mines d'or, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper aussi de l'extraction du soufre. Les mines ouvertes sur les bords du Clear Lake produisent aujourd'hui 4 tonnes par jour. On espère pouvoir bientôt se passer des souffres de la Sicile. Le produit sicilien coûte en Californie 4 cents la livre; l'article indigène se vend à 3 cents et demi. Le Lac Clair occupe le cratère d'un volcan éteint, et les preuves d'action volcanique abondent dans le voisinage. Dans un espace triangulaire d'environ 25 milles vers la côte, on rencontre des sources volcaniques, de la lave, de l'obsidienne, des sources chaudes et autres restes d'éruptions, avec des indices de chaleur souterraine à peu de distance de la surface. La couche de soufre du Lac Clair se compose d'un banc d'une espèce de cendre contenant de nombreuses sources alcalines et sulfureuses avec des crevasses d'où s'échappent des vapeurs sulfureuses; des cristaux de soufre pur entourent ces crevasses. La terre, qui rend à peu près 50 pour 100 de soufre, est mise dans des cornues de fer chauffées à une haute température. Les vapeurs soufrées qui s'en dégagent viennent se condenser dans un récipient d'où le soufre coule à l'état liquide dans des baquets d'eau de 2 pieds carrés sur 1 de large.

Le soufre en bâton ou lingots est employé principalement pour faire de la poudre et de l'acide sulfurique, lequel à son tour donne lieu à d'autres composés et sert à raffiner les métaux précieux. La consommation de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et de l'acide chlorhydrique en Californie est énorme. La fabrication se fait tout entière dans le pays.

(Extrait de la Chronique Scientifique de la Revue Britannique.)

ANNONCE.

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME EDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$1.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires Editeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SÉNÉCAL, MONTREAL.